

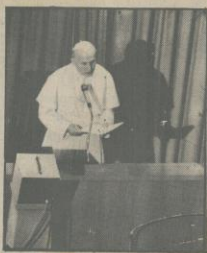
LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE DE DOCTRINE ET D'INFORMATION DU BÉNIN

52^{ème} ANNÉE - NUMÉRO 708

09 AOÛT 1998 - 150 Francs CFA

A L'ÉCOUTE DU PAPE



LA NOUVELLE ARCHITECTURE DE L'ÉCONOMIE MONDIALE DOIT ÊTRE FONDÉE SUR LES DROITS SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES DE LA PERSONNE

Le deuxième objectif de la pastorale des droits humains consiste à poser "les questions essentielles relatives à la situation de l'homme aujourd'hui et dans l'avenir" (*Redemptor hominis*, n. 15), avec objectivité, loyauté et sens des responsabilités.

À ce sujet, on peut constater que les conditions économiques et sociales dans lesquelles vivent les personnes prennent de nos jours une importance particulière. La persistance de la pauvreté extrême qui contraste avec l'opulence d'une partie des populations, dans un monde marqué par de grandes avancées humanistes et scientifiques, constitue un véritable scandale, une de ces situations qui entravent le plus gravement le plein exercice des droits humains à l'heure actuelle. Dans vos activités, vous aurez certainement constaté presque chaque jour les effets qu'entraînent la pauvreté, la faim, ou l'impossibilité d'accéder aux services les plus élémentaires sur la vie des personnes et sur la lutte pour leur propre subsistance et celle de leurs proches.

Trop fréquemment, les personnes les plus pauvres, à cause de la précarité de leur situation, deviennent les victimes les plus sérieusement touchées par les crises économiques qui affectent les pays en voie de développement. La prospérité économique, il faut le rappeler, est d'abord le fruit du travail humain, d'un travail honnête et souvent pénible. La nouvelle architecture de l'économie à l'échelle mondiale doit reposer sur les fondations de la dignité et des droits de la personne, surtout le droit au travail et la protection du travailleur.

Cela requiert donc aujourd'hui une attention renouvelée aux droits sociaux et économiques, dans le cadre général des droits humains, qui sont indivisibles. Il importe de repousser toute tentative de nier une réelle consistance juridique à ces droits, et il faut redire qu'est engagée la responsabilité commune de tous les acteurs — pouvoirs publics, entreprises, société civile — pour parvenir à leur exercice effectif et plénier.

Vatican, samedi 4 juillet 1998

Jean-Paul II

Extrait adresse aux participants au Congrès mondial sur la pastorale des droits humains

22 - 23 AOÛT 1998 : PÈLERINAGE MARIAL NATIONAL

LE 4 OCTOBRE 1998, LE CARDINAL GANTIN PROCÈDERA À LA POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DU SANCTUAIRE MARIAL DE LA GROTTE NOTRE-DAME D'ARIGBO À DASSA-ZOUMÈ

La nouvelle nous est donnée par S. E. Mgr. Antoine Ganyé, premier évêque de Dassa-Zoumè au cours d'une interview exclusive qu'il a bien voulu nous accorder dans le cadre de la préparation du prochain pèlerinage marial national à la Grotte Notre-Dame d'Arigbo, à Dassa-Zoumè — pèlerinage prévu pour les 22 et 23 août prochain —. De même, Mgr. Ganyé nous a confirmé qu'il est en train d'installer une équipe de prêtres sur l'aire mariale elle-même, ce sont les Frères de l'Ordre de Saint Augustin de droit pontifical. Ils nous viennent du Nigeria. Ainsi, et peu à peu, se mettra en place une liturgie comme ce qui se vit à Lourdes ou dans d'autres sanctuaires.

«La Croix du Bénin» : Excellence, premier évêque du nouveau diocèse de Dassa-Zoumè depuis le 20 avril 1995, vous êtes venu rencontrer un des soucis majeurs de votre prédécesseur, Son Excellence Monseigneur Lucien Monsi-Agboka, à savoir, l'entretien et l'aménagement de grande envergure de la Grotte Mariale d'Arigbo de Dassa. Pouvez-vous nous dire les dispositions que vous prenez ou que vous comptez prendre pour que ce haut lieu de pèlerinage national offre, en permanence, à ceux qui y viennent, un cadre de res-sourcement spirituel digne de ce nom?

Mgr. Antoine Ganyé : Je voudrais ici tout d'abord remercier très sincèrement les rédacteurs de la «Croix du Bénin» qui ont bien voulu se rapprocher de nous et de la Grotte Mariale d'Arigbo de Dassa-Zoumè dans le but de savoir davantage. Je les encourage vivement dans cette voie pour que la



Grotte Notre-Dame d'Arigbo, lieu de pèlerinage national, soit plus connue, aimée, fréquentée et effectivement prise en compte et intégrée dans la vie spirituelle de tout Béninois.

Je viens à présent à votre question pour dire que je continue cette mission qui est une de mes missions et, ce, dans le sillage de mon valeureux aîné Monseigneur Lucien Monsi-Agboka. Et vous conviendrez avec moi qu'il ne faut jamais ignorer l'ancienne corde.

Toutefois nous sommes tous d'accord que la Grotte Mariale de Dassa-Zoumè, jusqu'alors manquée de titulaires qui puissent être à la disposition de tous ceux qui, individuellement ou par groupes, passent visiter la Grotte de Notre-Maman du ciel installée en ces lieux.

Dans le souci de satisfaire spirituellement par la confession, les conseils ou même la direction spirituelle, les personnes ou les groupes, je suis en train d'installer une équipe de prêtres sur l'aire mariale elle-même, ce sont les Frères de l'Ordre de Saint Augustin. Ils nous viennent du Nigeria, mais l'Ordre est de droit pontifical. Peu à peu se mettra en place une liturgie comme ce qui se vit à Lourdes ou dans d'autres sanctuaires avec procession, messes, confessions, etc.

Mais sur les lieux mêmes de la Grotte d'Arigbo, nous éprouvons un manque cuisant : il n'existe pas d'église dédiée à Marie, la Mère de Dieu et notre Mère. À cet effet, je me suis rapproché de Son Eminence Bernardin cardinal Gantin pour voir ce qu'il y a lieu de faire. Et c'est merveilleux ce qu'il a pu réussir

(Lire la suite à la page 8)

TRENTE-HUIT ANS D'INDÉPENDANCE POUR QUEL HÉRITAGE ?

(Lire nos informations à la page 6)

CONSTRUCTION DU FOYER DES JEUNES FILLES DE NATTINGOU :

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

(Lire nos informations à la page 2)

ACCROC À LA DÉMOCRATIE BÉNINOISE

Faites attention ! Une certaine police, dans son zèle démesuré d'assurer la sécurité, en vient à violer de façon flagrante l'un des principes sacro-saints de notre Constitution du 11 décembre 1990, toujours en vigueur : «Nul ne sera soumis à la torture, ni à des sévices ou traitements cruels, inhumains ou dégradants» (Article 18, paragraphe 1).

Samedi 1^{er} août 1998, alors qu'il couvrait les manifestations officielles marquant le trente-huitième anniversaire de l'accession de la République du Bénin à l'indépendance, le journaliste Robert Amégan de «Golfe FM Magic Radio» a été

molesté, arrêté et conduit menotté par des agents de sécurité publique au Commissariat central de Cotonou. Là il a dû passer quelques heures de privation de sa liberté.

NUL AGENT DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE NE SAURAIT ÊTRE AU-DESSUS DE LA LOI

Quelle triste détermination anachronique que celle offerte par une frange de la police nationale en mal de zèle dans le Bénin du Renouveau à la veille de la

(Lire la suite à la page 2)

L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE

CONSTRUCTION DU FOYER DES JEUNES FILLES DE NATITINGOU : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

81,10 millions de dollars, soit près de 11 milliards de F CFA. Ainsi se chiffre le crédit disponible dans le cadre du projet de développement du secteur de l'éducation (PDSE) mis en vigueur depuis le 10 octobre 1995. Il devrait être clôturé le 19 février 2000, pourtant le taux de consommation dudit projet est à moins de 15%, selon le dernier portefeuille de l'IDA au Bénin, établi le 31 décembre 1997, valable à ce jour.

UN PROJET AL LÉCHANT, MAIS...

L'objectif du PDSE est de pallier les défaillances de l'éducation à la base. Pour y arriver, les compétences du secteur éducatif doivent être renforcées. Ainsi il faut avoir assez d'enseignants de qualité et efficaces. De même, les infrastructures doivent être renforcées, et le redéploiement du personnel doit être effectif. La particularité en fait dans le PDSE est la création au niveau de chaque département, d'un foyer de jeunes filles pour favoriser la scolarisation des jeunes filles restées en marge de la scolarisation en milieu rural.

De son côté, le gouvernement béninois s'est engagé, suite à la réallocation des fonds du crédit, à construire/réhabiliter 400 salles de classes; construire deux foyers de jeunes filles à Natitingou et à Lokossa étant entendu que dans les quatre autres départements, des infrastructures pouvant tenir lieu de foyers existent mais nécessitent des travaux de réfection ou de réhabilitation; faire l'inventaire du patrimoine immobilier du ministère de l'éducation nationale et de la recherche scientifique; construire/réhabiliter une partie de ce parc; impliquer les communautés bénéficiaires des infrastructures dans l'entretien et la maintenance des salles de classes.

C'est ainsi que pour les infrastructures à mettre en place le gouvernement a choisi deux maîtrises d'ouvrage d'art déléguées à savoir: l'Agence d'exécution des travaux urbains (AGETUR) et l'Agence pour la gestion de la dimension sociale du développement (AGDSD) pour construire respectivement le foyer de Lokossa et celui de Natitingou. En général, l'exécution du volet génie-civil du PDSE notamment la construction des foyers accuse un grand retard.

Dans l'ensemble, la performance de l'AGETUR est jugée satisfaisante par la mission de revue à mi-parcours. Les difficultés majeures relevées tiennent : au long délai dans l'alimentation de fonds du compte spécial (en moyenne 118 jours); à la pénurie du ciment suite au délestage électrique survenu sur toute l'étendue du pays au cours de l'exécution des travaux du foyer de Lokossa. En revanche, en ce qui



Foyer des jeunes filles de Lokossa en construction

concerne l'AGDSD, l'ensemble des travaux faisant l'objet de la convention signée avec le ministère de l'éducation nationale et de la recherche scientifique (construction du foyer des jeunes filles de Natitingou, équipement mobilier du foyer et construction/réhabilitation de 245 salles de classes n'ont toujours pas démarré à ce jour. La faible performance de l'agence est due essentiellement à sa maîtrise insuffisante des procédures de passation des marchés de l'IDA en matière de génie-civil. À cet effet, le dossier de l'AGDSD repris pour la nième fois sur la base des dernières recommandations de la revue à mi-parcours du projet, effectuée le 23 juin 1998 est à l'étude à Washington depuis la semaine dernière.

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION DOIT PRENDRE SES RESPONSABILITÉS

En vérité, à l'étape où on en est aujourd'hui avec la construction du foyer de Natitingou deux possibilités sont envisageables. La première est que le dossier à l'étude reçoit l'avis favorable des bailleurs de fonds. Dans ce cas, l'AGDSD est tenue de travailler en collaboration étroite avec les cadres du MEMRS et surtout avec les populations afin d'exécuter un travail efficace, dans un délai raisonnable. Mieux, elle pourra éviter de tomber dans les travers dont elle est responsable et constatés sur ses travaux de la prison civile et de l'hôpital de

Natitingou. La deuxième possibilité est le rejet du dossier par les spécialistes en génie-civil de la Banque mondiale. Alors, les autorités béninoises notamment le ministre de l'éducation nationale et de la recherche scientifique doit prendre ses responsabilités. Car il n'est pas normal de vouloir coûte que coûte confier la construction du foyer de Natitingou à l'AGDSD dont le dossier n'est pas techniquement au point. D'ailleurs, il est curieux que l'on s'évertue à confier au ministère de l'éducation, la construction du foyer de Natitingou à une agence dont l'inefficacité s'est révélée sur plusieurs travaux. Pourquoi ne pas confier les travaux depuis toujours à une agence mieux qualifiée en attendant que l'AGDSD remette de l'ordre dans le fonctionnement de ses structures afin de répondre efficacement dans le futur à d'autres travaux de génie-civil ? Dans tous les cas, cela éviterait aux autorités béninoises de se voir encore taxée de népotisme, de magouille, de corruption etc. Toutes choses qui, on ne le dira jamais assez retardent notre pays.

Pour l'instant, les jeunes filles de l'Atacora sont pénalisées. Les intérêts nationaux doivent primer sur les intérêts personnels à la tête de nos projets notamment au PDSE pour la réussite de la réforme plaçant les jeunes filles au cœur de l'éducation. Des lors, le système éducatif béninois offrira d'énormes atouts pour le développement global du Bénin. Et ce serait tant mieux.

Alain Sessou

ACCROC À LA DÉMOCRATIE BÉNINOISE

(Suite de la première page)

célébration du cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme... ! Cet acte de violence perpétré sur un journaliste dans l'exercice de ses fonctions par des agents des Forces de sécurité publique pourrait purement et simplement avoir l'air d'un règlement de compte. Mais à y chercher plus en profondeur, il s'agit plutôt d'un acte révélateur de l'existence, dans l'État de droit qu'est la République du Bénin, des nostalgiques d'un sombre passé récent bien révolu dans ce pays. À preuve les déclarations tonitruantes et incendiaires proférées le jeudi 7 août 1998 sur les antennes de la radiodiffusion nationale contre les journalistes par ce commissaire de police qui, du reste, oh sacrilège ! prétend tout de go que la police ne regrette nullement son acte. Voudrait-il insinuer par là qu'aucune loi de la République ne saurait réprimer les tortures et autres traitements inhumains

infligés aux citoyens par les forces de l'ordre ?

Et pourtant la Constitution du 11 décembre 1990, toujours en vigueur, stipule en son article 19, paragraphe 4 : « tout individu, tout agent de l'État qui se rendrait coupable d'actes de torture, de sévices ou traitements cruels, inhumains ou dégradants dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions, soit de sa propre initiative, soit sur instruction, sera puni conformément à la loi ». À bon entendeur, demi mot ! Car nul, encore moins un commissaire de police, n'est censé ignorer la loi et ne saurait être au-dessus de la loi.

Arme des inconséquents, la violence aveugle et terrorisante sur les populations ne saurait conférer ni honneur ni dignité aux hommes en uniforme dans l'État de droit qu'est la République du Bénin.

PLUS JAMAIS ÇA,

Il existe, et les agents des Forces de sécurité les connaissent bien, d'autres stratégies plus intelligentes et plus respectueuses de la personne humaine pour ramener à l'ordre que cette barbarie qui ne dit pas son nom et qui fait partie des comportements abjects condamnés par la Conférence nationale des Forces vives de la Nation de Février 1990.

Les agents en uniforme doivent éviter de tomber dans les travers de l'étouffement des libertés chèrement acquises s'ils veulent vraiment faire correctement leur devoir et contribuer efficacement au développement intégral de l'homme et du Bénin tout entier. L'État a le devoir d'y veiller. Et, de leur côté, les journalistes doivent avoir à cœur de respecter leur déontologie professionnelle et les lois de la République.

Barthélemy Assogba Calpo

ECHOS DE NOS DÉPARTEMENTS... ECHOS DE NOS DÉPARTEMENTS

3

ATACORA

PROGRAMME DU PISEA : QUEL IMPACT ?

L'Atacora est un des départements où se déploie le Programme d'insertion des sans-emploi dans l'agriculture (PISEA). Pour apprécier l'impact réel dudit programme par rapport à ses bénéficiaires, le coordonnateur départemental a effectué, du 16 au 27 juillet dernier, une tournée de suivi-appui dans sa zone d'intervention. Cette tournée est intervenue après que les jeunes agriculteurs du programme eurent suivi à Naitigou une formation en gestion des entreprises agricoles et bénéficié d'un lot de matériels agricoles. La formation de ces acteurs du développement a été rendue possible grâce à la contribution des membres de la cellule nationale d'exécution du programme (CNEP) qui ont apporté un appui technique aux promoteurs. Conduite par le directeur général du Carder/Atacora, M. Georges N'da Osseny, la délégation départementale a recensé les difficultés que rencontrent certains bénéficiaires du crédit PISEA. Au nombre des faiblesses relevées, on peut citer : l'inadéquation des activités de certains bénéficiaires avec leur planning dans le micro-projet, le manque de pièces justificatives de dépenses effectuées, la dispersion des champs due au manque de terres et à l'inaccessibilité des fermes.

PLUS DE 13.000 PLANTS SERONT MIS EN TERRE

La révolution verte ne fait que commencer dans l'Atacora, serait-on tenté d'affirmer, si l'on sait que plus de 13.000 plants, toutes espèces confondues, seront mis en terre sur l'étendue du territoire du département. Comme défi, c'en est vraiment un. Et si les autorités locales qui ont pris cette décision parvenaient effectivement à atteindre leur objectif, elles auront fait œuvre utile et servi à la fois d'exemple. En effet, nos compatriotes ne sont-ils pas nombreux à penser que la célébration de la journée nationale de l'arbre et de la campagne de reboisement ne s'arrête qu'à la seule journée du 1er juin de chaque année ?

Aux autorités de l'Atacora de gagner donc leur pari afin de montrer que ce dont il s'agit est une action au quotidien, c'est-à-dire, un entretien permanent des plants mis en terre.

Depuis lundi 27 juillet dernier, la direction départementale de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme de l'Atacora, a entrepris la distribution de ces plants à travers les 13 circonscriptions administratives que compte le département, soit mille plants par circonscription.

C'est l'occasion, selon les autorités locales, de mettre en application le programme annuel de reboisement par la mise en terre des espèces forestières ou non.

ATLANTIQUE

DU RENFORT POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Organisations non-gouvernementales (ONG) et société civile affichent leur volonté de coopérer en vue de la protection

de l'environnement. Un séminaire de trois jours ouvert le 28 juillet dernier à l'INFOSEC de Cotonou devait permettre de jeter les bases de ce partenariat. Les travaux étaient conduits par le président de la Fédération nationale des ONG (FENONG-Bénin), Mgr. Lucien Moni-Agboka. Les autres promoteurs de cette initiative sont : le PACIP et l'Agence béninoise pour l'environnement (ABE). Le séminaire regroupait une cinquantaine de participants venus des différentes ONG et de la société civile. C'est à travers des exposés-débats que les bénéficiaires de cette rencontre ont étudié les voies et moyens de jouer désormais un rôle actif et efficace dans la protection de l'environnement dans notre pays. Les thèmes des communications présentées par des personnes-ressources portaient notamment sur la sensibilisation du public, les enjeux environnementaux du Bénin, approches pour une gestion participative de l'environnement.

Pour le directeur de l'INFOSEC, M. François-Léopold DOSSOU, les ONG et associations de développement devraient désormais s'impliquer davantage dans la protection de l'environnement.

Quant à Mgr. Agboka, c'est une exhortation à faire afin que les idées et projets existant à ce jour entrent dans les préoccupations des communautés et s'intègrent en elles comme le sont nos réalités culturelles.

Créée en 1993, la Fédération nationale des ONG (FENONG-Bénin) est composée de 350 organisations non-gouvernementales.

BORGOU

RÉCEPTION DÉFINITIVE DU MARCHÉ CENTRAL DE PARAKOU

D'un coût global de trois milliards et demi de F CFA, le marché central de Parakou communément appelé "ARZÈKE" a été définitivement réceptionné le vendredi 24 juillet dernier. La cérémonie, présidée par le Chef de la Circonscription urbaine de la ville, M. Désiré Sacca, s'est déroulée en présence du directeur général et du président du Conseil d'administration (CA) de la société de gestion des marchés de Parakou et des représentants des entreprises ayant participé à cette réalisation.

Le marché de Parakou a bénéficié de travaux de pavage et d'assainissement. Il compte 276 boutiques, 754 étalages, 30 boucheries, un bloc administratif, 3 restaurants et 2 blocs de latrines.

Le président du CA de la société de gestion des marchés de Parakou, M. Pascal Chabi-Kao, a saisi cette occasion pour louer la compétence des techniciens nationaux qui peuvent s'enorgueillir de livrer un ouvrage de qualité indéniable.

Dans un autre domaine, en l'occurrence, celui de l'environnement, signalons que l'application d'une politique dite "sans feu", surtout dans l'extrême-nord du départe-

ment participe au maintien de la couverture végétale jadis saccagée par l'action de l'homme, notamment à travers les feux de brousse.

MONO

LE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ÉLARGIT SES BASES

Les villes de Bopa et de Djakotomé dans le département du Mono retiennent certainement les mardi 28 et mercredi 29 juillet dernier comme des dates mémorables pour leurs populations respectives. Les deux chefs-lieux de sous-préfectures ont été en effet dotés de leur première Caisse locale de crédit agricole mutuel (CLCAM) véritable outil de développement socio-économique.

Banque communautaire comme on peut encore l'appeler, la CLCAM de Bopa a été inaugurée par le secrétaire général de la sous-préfecture en présence du directeur de l'Union régionale des CLCAM du Mono. La Fédération des Caisses d'épargne et de crédit agricole mutuel du Bénin (FECECAM-Bénin) et le Conseil d'administration de l'UR CLCAM du Mono étaient également représentés à la cérémonie d'ouverture de la nouvelle CLCAM.

A Djakotomé, il était revenu au secrétaire exécutif de la FECECAM-Bénin M. Aboubakar Ibrahim de couper le ruban symbolique en présence du sous-préfet de la localité M. Ernest Azonnahou et du directeur de l'UR CLCAM du Mono. "Il y a longtemps que les paysans, artisans, commerçants et pêcheurs de Djakotomé attendaient ce jour pour enfin, pouvoir épargner leurs revenus dans une banque de proximité crédible comme la CLCAM, a déclaré le porte-parole de l'Association de développement de Djakotomé.

Djakotomé avec sa forte mobilisation de l'épargne qui s'élève déjà à 190.356.249 F CFA quitte désormais sa position peu enviable de sous-préfecture retardataire par rapport aux circonscriptions administratives qui ont abrité avant elle les CLCAM, a affirmé pour sa part, le secrétaire exécutif de la FECECAM-Bénin.

Le sous-préfet a pris l'engagement d'œuvrer pour qu'un domaine soit attribué à cette institution bancaire pour abriter ses locaux définitifs.

OUÉMÉ

LOGEMENTS SOCIAUX : TAUX DE RÉALISATION PEU ENCOURAGEANT

Le ministre de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme (MEHU), M. Sylvain Adékpéjé Akindès a eu le mardi 28 juillet dernier à Porto-Novo, une rencontre de vérité avec les entrepreneurs impliqués dans le projet de construction des logements sociaux du département de l'Ouémé. C'était devant un parterre de décideurs locaux, entre autres, le préfet du

département de l'Ouémé, le personnel de commandement et les représentants des associations de développement, réunis à la Maison internationale de la Culture.

Face au peu de progrès accomplis dans l'exécution des travaux et parfois la mauvaise qualité de ces derniers, le ministre n'y est pas allé par quatre chemins. "Il faut à tout prix sauver le projet afin que l'objectif visé par le gouvernement en l'initiant soit atteint". Il a évoqué les différentes anomalies constatées sur les chantiers. Dans l'ensemble, 94-il reconnu, d'énormes difficultés subsistent encore sur le terrain. Outre le manque de ciment pour approvisionner les chantiers, il y a le grand retard observé par endroits et la qualité douteuse de certains bâtiments.

Les lieux d'implantations et les plans sont très peu indiqués pour certaines zones. Ainsi, plusieurs bâtiments sont construits loin des agglomérations.

La visite du ministre à Porto-Novo avait été précédée de celle d'une délégation technique de son département dépechée dans l'Ouémé pour procéder à l'évaluation des chantiers des logements sociaux.

ZOU

POUR UNE GESTION CORRECTE DES INTRANTS PAR LES PRODUCTEURS

Les acteurs de la filière coton se concertent sur la prise en charge des intrants par les organisations paysannes. En effet, jeudi 23 juillet dernier à Bohicon, une soixantaine de participants provenant du ministère du développement rural, des producteurs agricoles, des bailleurs de fonds, et des différentes structures et ONG impliquées dans le développement des organisations paysannes ont été regroupés en atelier. Les objectifs assignés à cette rencontre sont relatifs à la clarification, la validation et aux décisions qui découlent du projet de prise en charge du sous-secteur des intrants agricoles par les organisations paysannes.

La rencontre qui a duré deux jours, a été organisée par la Fédération des unions des producteurs du Bénin.

Signalons par ailleurs, qu'à l'instar de l'Atacora, les bénéficiaires des crédits du programme d'insertion des sans-emploi dans l'agriculture (PISEA) ont pris part du 13 au 23 juillet dernier au centre de formation du CBDIBA à Bohicon, à une formation sur la gestion des micro-projets élaborés et installés par eux-mêmes.

Les bénéficiaires de crédits concernés se sont vus accorder depuis octobre 1997 plus de 129 millions de F CFA de financement avec 5% d'intérêt remboursable en cinq ans. Au terme de l'atelier, les participants ont souhaité que de telles formations suivent automatiquement l'octroi des crédits et que, le suivi soit fait sur le terrain par les formateurs.

Évariste Dégla

CHRONIQUE DES TEMPS ANCIENS

AUTOUR DE
L'HYDRONYME PENDJARI

La République du Bénin est dans l'ensemble bien drainée. Elle l'est grâce à deux grands bassins : le bassin côtier dominé par l'Ouémé, et celui du Niger avec ses affluents que sont le Mékrou, l'Alibori et la Sota. La Pendjari, sans aucun rapport avec le Niger ou l'Ouémé, est plutôt un fleuve tributaire de la Volta où elle se jette après avoir pris sa source dans l'Atacora⁽¹⁾. Que signifie donc cet hydronyme Pendjari ? Par qui a-t-il été donné et pourquoi ?

Un grand fleuve comme la Pendjari qui coule sur près de 400 km traverse nécessairement plusieurs régions et groupes socioculturels où elle porte des noms selon le regard que chaque communauté riveraine projette sur elle.

Nous nous contenterons seulement de nous pencher sur le nom officiel donné à ce fleuve en République du Bénin : Pendjari. Cet hydronyme vient en effet de la langue gurmanshé Kpenjal qui signifie *grand cours d'eau*. Ce groupe socioculturel ne connaissait pas dans la région où il vit un autre cours d'eau plus important, a préféré donner à ce dernier le nom de *grand cours d'eau* pour le distinguer des nombreuses rivières qui drainent le pays gurmanshé du versant béninois de l'Atacora. C'est ce mot Kpenjal qui a été déformé par la suite par le colonisateur français en Pendjari et que les autorités politico-administratives dahoméennes ont repris à leur compte.

Entré au Togo, Kpenjal prend officiellement le nom de l'Oti, hydronyme controversé qui mérite lui aussi une étude à part entière ; mais curieusement, aucune ethnie du Togo n'appelle ce fleuve du nom de l'Oti. C'est la Kuma des Anufom de Sansané Mango, signifiant aussi *grand cours d'eau*, la Kpenjal des Moba de Dapaon, groupement para-gurma ayant une parenté génétique et linguistique avec les Gurmanshé. Comme on le voit, un autre groupe ethnique du Nord du Togo utilise pour désigner ce fleuve et avec le même sens, l'hydronyme Kpenjal sans que ce

dernier ait officiellement réussi à s'imposer comme en République du Bénin. Notons au passage que les Moba utilisent également un autre synonyme de Kpenjal : Mogi, pour désigner ce même cours d'eau, le plus important aussi de leur région.

Il subsiste cependant un problème d'ordre chronologique : à quelle date ou plutôt à quelle période l'hydronyme Kpenjal a-t-il fait son apparition ? L'origine de ce nom doit sans doute se situer au moment de l'installation des Gurmanshé dans l'Atacora où vivent encore aujourd'hui leurs descendants : XVII^e siècle ? XVIII^e siècle ? Ou peut-être plus tôt ? Il est difficile pour le moment de déboucher sur la précision souhaitable en matière de datation. Nous pouvons vaguement reconnaître que ce nom remonte à la période précoloniale.

CONCLUSION

L'hydronyme Pendjari est un nom d'origine gurmanshé ; il est une corruption de Kpenjal, *grand cours d'eau* devenu Pendjari. Il découle du regard comparatif que les populations projettent sur l'hydrographie de leur région drainée par un cours d'eau aux dimensions incomparables dans les limites de leur terroir. Les recherches doivent cependant se poursuivre sur tout le cours de ce grand fleuve pour une étude des différents noms qui lui sont donnés dans les régions qu'il traverse, de sa source dans l'Atacora jusqu'à son embouchure au Ghana.

A. Félix Iroko

NOTES

(1) Pour plus de détails sur la Pendjari, lire : Adam (K.S.) et Boko (M.) : *Le Bénin*, Cotonou Sodimus, Paris, Edicef, 1983, 96 p., ill.

(2) Pour obtenir plus de précisions sur l'arrivée des Gurmanshé au Nord de l'espace qu'occupe aujourd'hui la République du Bénin, il y a lieu de procéder à des études de monographies villageoises car toutes ces localités gurmanshé n'ont pas été fondées en même temps.

"LA CROIX
DU BENIN"

Rédaction et Abonnements
"LA CROIX DU BENIN"
B.P. 105 - Tél. (229) 3211-19
COTONOU

(République du Bénin)
Compte :
C.C.P. 12-76
COTONOU

Directeur de Publication
BARTHELEMY
ASSOGBA CAKPO
Dépôt légal n° 859
Tirage : 4.500 exemplaires

IMPRIMERIE NOTRE-DAME • Tél. (229) 3212-07 - COTONOU (REPUBLIQUE DU BENIN)

Nous remercions tout spécialement les personnes qui souscrivent un
Abonnement de Soutien : 500 à 800 F CFA (50 à 80 FF)
Abonnement de Bienfaisance : 10.000 à 15.000 F CFA (100 à 150 FF)
Abonnement d'Amis : 20.000 F CFA et plus (200 FF)
Changement d'adresse : 100 F CFA

TARIFS D'ABONNEMENTS par Avion

- Bénin	3.720 F CFA
- Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger, Mauritanie, Sénégal et Togo	4.680 F CFA
- Guinée	3.760 F CFA
- Gabon, Tchad, Congo (Brazza), Cameroun et RCA	5.760 F CFA
- France	5.760 F CFA
- Nigeria, Gambie, Ghana, Liberia et Sierra Leone	5.760 F CFA
- Kinshasa (Zaire)	9.000 F CFA
- Kenya, Angola, Ouganda et Tanzanie	12.600 F CFA
- U.S.A.	9.480 F CFA 94,80 FF
- Amérique (Nord, Centre, Sud)	10.200 F CFA 102,00 FF
- Europe (Italie, Allemagne Fédérale, R.F.A., Belgique, Espagne, Portugal, Suisse, Rome et Norvège)	8.520 F CFA 85,20 FF
- Canada	10.200 F CFA 102,00 FF
- Chine	12.600 F CFA 126,00 FF

ÉDUCATION — SOCIÉTÉ

QUE RETENIR DU DRAME DE
LA PÉNURIE DES ENSEIGNANTS

On a coutume d'entendre partout au Bénin que le niveau des élèves baisse. Cet état de chose est lié, d'une part, au fait que les élèves eux-mêmes manquent de volonté et de dévouement au travail et préfèrent au détriment de leurs devoirs académiques, s'adonner aux loisirs de plein air et à l'escroquerie de toutes sortes. Le principal responsable de cette crise est, d'autre part, la pénurie d'enseignants qualifiés qui se fait remarquer presque dans tous nos établissements scolaires publics. Il faut avouer que cette dernière situation crée des crocs-en-jambe à certains élèves soucieux de leur avenir et amoureux de leurs études. D'où proviennent alors ces fléaux au niveau de l'action éducative au Bénin ?

LES GRANDES CAUSES
D'INSUFFISANCE DE NIVEAU

Depuis près d'une décennie, le domaine de l'éducation béninoise est en proie à de nombreux problèmes dont le plus dangereux se trouve être la pénurie des enseignants. En effet, c'est à partir de la crise économique de 1989 que ce déficit au niveau du système éducatif a pris une envergure alarmante. Trois raisons fondamentales font que le niveau de nos élèves baisse.

En tout premier lieu, le manque de dynamisme au travail. C'est à croire que l'élève du XX^e siècle a perdu le goût de l'étude et de toute assiduité à la tâche. Bon nombre de nos élèves aujourd'hui sont enclin à laisser-aller et à la paresse. C'est pourquoi ils sont à la recherche de la facilité et veulent réussir sans aucun effort. La deuxième raison a trait à l'inconscience professionnelle qui d'ailleurs plane à tous les niveaux. Des professeurs qui transforment leurs heures de cours en séances de récréation et de frivolité. Parfois ces enseignants se rassemblent pour s'adonner à des discussions oiseuses, pendant que les enfants sont laissés à eux-mêmes. Ou bien certains se livrent à l'alcoolisme et à la toxicomanie et deviennent des absentéistes invétérés. Pourrait-on avec de telles attitudes irresponsables escompter de l'élève un niveau intellectuel assez élevé ? Je crois que non. Dès lors, il faudra que l'enseignant prenne conscience de son rôle éducatif et l'assume avec joie. Sans cette disposition les élèves ne pourront jamais sortir de cette léthargie intellectuelle. La troisième et dernière raison c'est la pénurie des enseignants qui revêt d'ailleurs une importance capitale. Vous ne pouvez acquiescer le savoir sans qu'il y ait quelqu'un pour vous le transmettre. Comment comprendre alors que des élèves en classe d'examen manquent de professeurs durant le cours de l'année scolaire. Quel résultat peut-on attendre d'eux aux examens ? Il faut que l'État trouve des solutions adéquates pour juguler ce grand problème dans le domaine de l'éducation béninoise.

Comme nous venons de le rappeler plus haut, le problème de la pénurie des enseignants date de loin et les causes

essentielles tiennent à trois faits. D'abord les départs criants des enseignants de la fonction publique au cours des années 1989 et 1991 lors de notre premier programme d'ajustement structurel (P.A.S.). Ensuite on constate chaque année des départs à la retraite que les décideurs politiques ne pensent pas remplacer. Viennent s'ajouter en fin les cas de décès qui presque tous les ans font ravage. Tout cela a créé de grands vides sur le terrain de notre éducation. Nous pouvons malgré ces trois réalités résoudre un tant soit peu le problème.

DES SOLUTIONS CONCRÈTES

L'avenir de notre pays, que nous le veuillons ou non, appartient à la jeunesse. Cette jeunesse a donc besoin d'être à jour au niveau de la culture intellectuelle afin de pouvoir prendre en main, le moment venu, les destinées de ce pays. Pour répondre à cette vocation fondamentale, la formation des jeunes doit revêtir une importance particulière. Des forums ayant pour objectifs la réforme et la résolution des problèmes de l'éducation au Bénin ne cessent de se tenir par-ci et par-là. Ce sont là des preuves tangibles que les décideurs politiques ne sont pas insensibles aux diverses difficultés que connaît l'éducation. C'est déjà un atout. Mais ce qui paraît indigeste, c'est le fait que les décisions issues de ces colloques ne connaissent souvent pas un début de réalisation. Il faudrait donc que les différents dossiers constitués lors de ces séminaires cessent de dormir dans les tiroirs afin de donner le top d'un rayonnement intellectuel à la jeunesse. Quant aux agents contractuels que l'État béninois a coutume de recruter il y a seulement quelques temps, il leur manque très souvent, en dehors de leur utilité non moins importante, des qualifications professionnelles. Ce qui joue énormément sur le niveau des élèves. Pour pallier ce défaut, il s'avère indispensable de rouvrir les écoles de formation professionnelle fermées depuis plus de cinq ans. Voilà des solutions nécessaires voire indispensables pour enrayer le fléau de la pénurie des enseignants au Bénin.

EN CONCLUSION

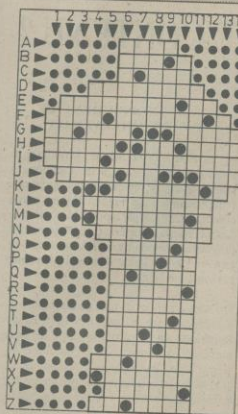
Le problème de la pénurie des enseignants est l'affaire de tous. Tout le monde, en fait, devrait en porter le souci. Certes, des progrès ont été réalisés et des espoirs sont nés. Il faut s'en réjouir. À cet effet, le Fonds de Solidarité National pour l'emploi (F.S.N.P.) essaie depuis, quelques temps, de recruter des agents contractuels pour le travail. Mais à tout bien observer et à tout bien peser le bilan accuse beaucoup de manque à gagner. Il urge que le gouvernement se penche sur le problème afin d'y trouver une solution adéquate.

Puisse le Seigneur venir en aide au gouvernement pour qu'il fasse de ce fléau éducatif, l'une de ses préoccupations afin de garantir l'avenir de notre jeunesse et de notre pays.

André Houngbédji
B.P. 105 Savé (République du Bénin)

UN PEU DE DISTRACTION

LE BÉNIN EN MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

— A. Poussin plat. — B. Joyeux recueil.
— C. Sorgho. — D. Affables. — E. Divisée
en morceaux. Champion. — F. Mêle de la
chèvre. Textile synthétique. — G. Pronom
indéfini. Vieil indien. Aimé d'un amour. — H.
Mariés. Fin d'infinitif. Rire au subjonctif. — I.
Caché dans une posture ramassée. Événements
fortuits. — J. Pas nette. Berceau d'Abraham.
Socle de balle de golf. — K. Médicament miracle.
— L. Transverses. — M. Appéciera. — N.
Ombre. Griffe. — O. Lombres. — P.
Enzyme. Artifice. — Q. Mathe à polaire.
— R. Enveloppes d'oreillers. — S. Troupes guer-
rières. — T. Valablement. — U. Défini. Pareil.
— V. Levant. Thalium. — W. État-major.
Ventila. — X. Spiritalité. — Y. Sombre. — Z.
Conjonction. Esclave.

VERTICALEMENT

— 1. Extrémité. — 2. Allouas. — 3.
Roulé. Sigle. — 4. Réception. — 5.
Prêtresse d'héra. Consonnes de tous. Est-Nord.
Est. — 6. Eau fortement salée. De manière
horrible. — 7. Pronom indéfini. Petite pomme.
Vêtements masculins. Mélodies. Air de vent.
— 8. Blason. Noûde. Diète. Carpette. — 9.
Terres entourées d'eau. Pouffé. Vin espagnol.
Bramet Marche sans but. — 10. Bière an-
glaise. Fleuve côtier français. Perse. Brimé.

BONNE SANTÉ

SE LAVER LES MAINS : UNE VRAIE QUESTION DE SANTÉ

À peine ose-t-on aborder la question du lavage des mains, tant il est évident que tout le monde connaît cette recommandation et s'y plie. Pourtant, c'est un fait, cette habitude d'hygiène est en régression. Les infections manœuvrées, c'est-à-dire transportées par nos mains, sont en constante augmentation, au point de devenir un problème de santé publique.

Nos mains sont habitées en permanence par des microbes. Il y a les habitants permanents comme les staphylocoques blancs, sans danger en l'absence de toute coupure ou écorchure, nous en hébergeons là où se fabrique le sébum, dans les pores, à la racine des poils. Et puis il y a les microbes de "passage", qui viennent d'autres parties du corps (tube digestif, rhinopharynx) ou d'autres personnes, ou du milieu extérieur. Ces bactéries ou virus sont pathogènes et peuvent nous rendre malades.

Les médecins et les microbiologistes tirent la sonnette d'alarme devant la multiplication significative des maladies transmises par les mains comme les conjonctives virales (appelée la maladie des mains sales), les infections cutanées chez les enfants, les gastro-entérites virales, les dysenteries bacillaires ou la typhoïde. Pas de secret, ces infections ont souvent comme origine des germes fécaux, autrement dit des germes qui voyagent tranquillement sur nos mains parce que nous négligeons trop fréquemment de nous laver les mains après être allés aux toilettes (...).

Sans pour autant devenir obsédé de la propreté, une fois qu'on a compris le risque que peuvent faire courir les mains sales, on devient un adepte du savonnage. Tout au long de la journée, avant de préparer la nourriture, après être allé aux toilettes ou avoir changé bébé, un savonnage

des mains éliminera la plupart des germes.

Les Américains du CDC (Center for Disease Control, Atlanta), estiment qu'un savonnage des mains d'une quinzaine de secondes suffit à éliminer la plupart des germes potentiellement dangereux, mais pour un usage domestique. Mais avant de produire des soins comme refaire un pansement, par exemple, le savonnage durera au moins une minute, en insistant sur les espaces entre les doigts et sous les ongles, après avoir évidemment retiré tous les bijoux. Un bon rinçage complètera l'opération "mains propres". Le séchage sera particulièrement minutieux avec un linge propre ou encore mieux, une feuille de papier à usage unique. Du bon sens, un peu d'attention et le lavage des mains devient vite un réflexe qui peut nous protéger efficacement de biens des infections désagréables. En somme, à portée de main !

Claire Vignier

Anneau de cavalier. — 11. Poisson voisin de la perche. Roulement de tambour. Assassins. Préparat pour monter. — 12. Consacré. Transpuré. — 13. Sommes. — 14. Crochet double.

(Réponse en page 10)

CHIFFRES CODÉS

Dans la grille ci-après, les chiffres ont été remplacés par des lettres. Chaque lettre représente toujours le même chiffre. Au bout de chaque ligne horizontale et de chaque ligne verticale se trouve le total obtenu par additions successives des chiffres de cette ligne.

Trouvez quel chiffre se cache derrière chacune des lettres.

Amusez-vous bien !

E	G	E	G	E	H	=26
F	E	G	E	G	E	=25
G	F	F	H	F	H	=22
H	E	G	H	E	H	=26
	H	G	H	F	G	=30
	23	28	27	27	22	

(Réponse en page 10)

JEU DES 7 ERREURS

En exécutant les dessins 1 et 2 ci-après, le dessinateur a commis sciemment sept erreurs.

Relevez-les !



(Réponse en page 10)

FAÇONS DE PARLER

DES MOTS ET DES FAUTES

Dans le langage des sports, une faute à éviter.

On entend souvent dire : "cette équipe risque de gagner"... Certes, si l'issue est fâcheuse : l'équipe risque de perdre.

Mais par contre elle peut avoir des chances de gagner.

Risquer... échec ou défaite.

Avoir des chances... victoire ou gain.

AUTOUR D'UN MOT

Le verbe fréquenter, du latin frequentare.

Voir fréquemment, rencontrer souvent c'est fréquenter. C'est avoir des relations suivies, aller chez quelqu'un, être reçu, être familier.

En fréquentant un lieu, une société on a des accointances, on côtoie, on approche.

On dit aussi fréquenter ses voisins, fréquenter une jeune fille, flirter, courtiser sans trop exagérer, sous peine d'être un "coureur de jupons".

La personne que l'on fréquente est la fréquentation, la relation, le compagnon, l'ami.

On peut fréquenter un lieu, en allant habituellement dans ce lieu et devenir habitué, client et quand il s'agit de café ou de cabaret, devenir un habitué de bar ou familièrement parlant "un pilier de bistrot".

Cependant, attention à ses fréquentations car comme dit le proverbe russe : Qui fréquente le chien apprend à boxer... Par contre celui qui fréquente les sages, devient sage... À chacun de choisir ses fréquentations !

DES MOTS POUR JOUER

Méningite...entérite...et phlébite : trois inflammations.

Quelles parties du corps concernent-elles ?

Réponse :

Méningite : le cerveau.

Entérite : les intestins.

Phlébite : les veines.

DES MOTS D'AUJOURD'HUI

Organiser : agenda à feuillets mobiles, divisé en plusieurs sections et destiné à structurer un emploi du temps professionnel.

Ou : ordinateur de poche assurant les fonctions d'un agenda.

Mot apparu il y a quelques années.

Ne pas confondre avec : organisateur, personne qui organise.

AUTOUR D'UN MOT

Le hasard, de l'arabe az-zahr, en latin aléa.

Toute cause attribuée aux événements inexplicables logiquement est le hasard... et ses caprices.

C'est la fatalité, le destin, la fortune, et aller au hasard c'est aller à l'im-

porte où, à l'aventure, au petit bonheur. Tout ce qui arrive ou semble arriver par hasard est fortuit, inattendu, imprévu ou inopiné.

Il existe des heureux hasards, la chance, l'aubaine et des hasards malheureux, la malchance ou la déveine.

Se livrer au hasard c'est hasarder, risquer et tout ce qui est aléatoire (du latin aléa) est hasardeux et parfois dangereux.

"Le hasard gouverne un peu plus de la moitié de nos actions et nous dirigeons le reste", dit un proverbe italien.

DES MOTS ET TOUTE LEUR SUITE

Autour du nom talon.

Le talon d'Achille : la partie vulnérable. Allusion mythologique célèbre : le seul endroit où le héros Achille pouvait être blessé (on trouve Achille dans l'Illiade, le poème épique attribué à Homère).

Le talon rouge : personnage qui a des prétentions aux belles manières (origine XVIII^e siècle).

Avoir l'estomac dans les talons : avoir une faim extrême.

Avoir des ailes aux talons : s'enfuir précipitamment.

Avoir de l'esprit aux talons : manquer d'esprit ou de répartie.

Marcher sur les talons de quelqu'un : le poursuivre, le suivre de près, être proche de lui.

Et enfin : tourner les talons : on dit aussi : montrer les talons : s'en aller, s'enfuir. Dans un sens voisin : voir les talons de quelqu'un, signifie être débarrassé de sa présence.

AUTOUR D'UN MOT

Le verbe gouverner, du latin gubernare (diriger).

Exercer le pouvoir public c'est gouverner : gouverner un pays, un Etat, le diriger, le conduire, tenir les rênes du pouvoir.

La manière de gouverner est établie par le gouvernement, le pouvoir politique, l'autorité. Et suivant la forme du gouvernement, on trouve un premier ministre, un président, un secrétaire d'Etat et naturellement les ministres.

Quant à l'ensemble des lois fondamentales organisant le gouvernement d'un pays c'est la constitution. Et dans tous les pays démocratiques, l'équipe gouvernementale dirige, surveillée par l'opposition, qualifiée d'antigouvernementale.

"Gouverner c'est prévoir", rappelle une sentence française. Une adre précise : "Il faut quand on gouverne voir les hommes tels qu'ils sont, et les choses telles qu'elles doivent être".

DES MOTS D'AILLEURS

De l'île Maurice : hisser-pousser, c'est le marchandage. Marchander nécessite de nombreux efforts exprimés par les verbes : hisser — pousser.

Hisser-pousser se dit aussi de toute hésitation due à une décision difficile à prendre.

De Suisse :

Imperdable, un nom féminin désignant une épingle de sûreté. On appelle communément cette sorte d'épingle : épingle à nourrice ou épingle double, imperdable, grâce à sa forme de petit cadenas allongé.

NATION

38 ANS D'INDÉPENDANCE
POUR QUEL HÉRITAGE ?

1er août 1960 — 1er août 1998 : 38 ans déjà que le Bénin a accédé à la souveraineté nationale. À l'instar des années précédentes, l'événement a été marqué par une célébration officielle et solennelle : traditionnel message du Président de la République à la Nation, défilé militaire et civil, réjouissances populaires.

Dans son adresse à la Nation, le Président Kérékou a surtout adressé un bilan, à mi-parcours des activités menées par son gouvernement depuis deux ans.

* COMBLER NOS TÂRES ET
INSUFFISANCES

Bilan assurément exhaustif. Mais quelle appréciation le Chef de l'État en fait-il lui-même. Jugeons-en par ses propres propos.

«... Face à l'ampleur et à la complexité des tâches à accomplir pour créer les bases solides d'un développement économique social harmonieux et durable dans notre pays, le Bénin, mon gouvernement est pleinement conscient que les résultats obtenus sont encore insuffisants.

«C'est dire également que mon gouvernement sait parfaitement que certaines tâches et graves insuffisances de notre administration doivent être corrigées quoiqu'il en soit et quoi qu'il en coûte si nous voulons réellement édifier dans notre pays un véritable État de démocratie et de droit...»

Cependant une question reste et trotte dans la tête de nombre de Béninoises et de Béninois : quel héritage après 38 ans d'indépendance du Bénin ?

Si tout n'est pas négatif en ces 38 années d'indépendance, il faut tout de même reconnaître qu'au plan socio-politique et économique, le bilan demeure mitigé ou loin d'être reluisant. On nous parlera — avec raison — de taux de croissance économique qui est de 6%, de l'État de droit et de démocratie qui fait son petit bonhomme de chemin, après la période sombre des 17 années de régime militaire-marxiste. Cependant, on est loin de l'autosatisfaction ou d'un optimisme béat.

Le constat du Président Justin Tométin Ahomadégbé dans le n° 161 du journal *Le Matinal* du vendredi 31 juillet 1998 l'atteste tristement : «Il y a des milliards de dettes que nous contractons, des dettes terribles. Et qu'est-ce qu'on fait de cet argent ? Est-ce que ces sommes d'argent sont utilisées au service du

peuple ? Non... Et ce qui est dangereusement inquiétant est que tout semble devenir une doctrine. Le détournement, la corruption, aucune pitié pour les masses qui crèvent de faim, l'analphabétisme. Une poignée de pilliers de l'économie nationale affiche une opulence insolente, construisent des villas ou ont pignon sur rue à côté des maisons habitées par des honnêtes gens malheureux au ventre creux. Démunis à l'extrême, ils n'ont pas de volonté. Ils ne présentent que des visages ravagés par la misère et la pauvreté. Mais cela ne dû rien aux bourgeois accidentels, aux nouveaux riches du temps. C'est poignant...»

IL NOUS FAUT UN
RÉARMEMENT MORAL

Voilà qui interpelle chacun des Béninoises et Béninois et en particulier, ceux qui ont eu ou continuent d'avoir, la responsabilité de diriger le Bénin jusqu'ici.

Si on en est aujourd'hui à discuter — sur la base des calculs politiques égoïstes — de l'opportunité ou non d'un mécanisme d'avancement sur mérite, qui en fait, est un système d'évaluation des performances des agents permanents de l'État visant à améliorer l'efficacité de l'administration du Bénin, on est tenté de s'interroger sur le modèle de société que les autorités du Bénin veulent léguer à la jeune génération. S'agira-t-il d'un monde de paresseux ou de celui dans lequel la promotion professionnelle sur mérite basée sur les compétences et performances de chacun sera de mise ?

Beaucoup reste donc à faire. Et l'appel du Président Kérékou dans son message est, à cet égard, plus que jamais une exhortation au changement de nos mentalités.

«... En ce jour du 38ème anniversaire de notre fête nationale, c'est à un réarmement moral, à un regain de courage, de foi et d'espérance que je voudrais vous inviter, Béninoises et Béninois de vous lever comme un seul homme pour relever les grands défis qui se posent à notre pays et à notre peuple. L'enjeu c'est l'immense œuvre ardue et de longue haleine d'édification d'un État démocratique, moderne et prospère dans l'amour de la patrie, l'unité nationale et le travail bien fait...»

Ce ne sera qu'à ce prix, et en travaillant davantage chaque jour, que nous pourrons espérer sortir le Bénin du sous-développement.

Guy Dossou-Yovo

L'INDÉPENDANCE BÉNINOISE :
QUEL EN EST LE CONTENU ?

«Le bilan des trente-huit ans d'indépendance est catastrophique». «La classe politique aux commandes depuis 1960 a ruiné le pays». «Il faut un renouvellement de la classe politique pour faire avancer les choses». «Tout n'est pas si mauvais que ça en trente-huit ans même si le négatif l'emporte sur le positif». «Le Bénin est maudit». Ainsi se résument les avis des Béninoises et des Béninois en cette période de la célébration du trente-huitième anniversaire de l'indépendance de la République du Bénin. Et nombreux sont les filles et fils de ce pays, notamment les jeunes, à porter un doigt accusateur sur les hommes politiques qui ont, d'une manière ou d'une autre, présidé aux destinées du Bénin. Ont-ils raison de juger ? Les hommes politiques méritent-ils vraiment ce qui leur est reproché ? Quelque part oui et à un degré pas des moindres. De nombreux cadres béninois ont conduit et continuent de précipiter le pays au bord du gouffre.

Les dés n'étaient-ils pas pipés à l'origine ? Ils fondent aujourd'hui l'angoisse qui laisse pantois plus d'un au bout de trente-huit ans d'indépendance. L'accession à la souveraineté nationale du Bénin et des pays de la Zone franc n'était-elle qu'une indépendance purement nominale. Elle n'a guère permis un vrai décollage économique. Et il ne pouvait en être autrement.

LE VER ÉTAIT DANS LE FRUIT

Tenez ! Le Franc CFA est garanti depuis des lustres par le Trésor français par le truchement des comptes d'opération, système qui n'est nulle part dans le reste du monde. Et lorsqu'on se rend compte que celui qui vous tient par la monnaie domine votre économie, il est aisé de comprendre que l'économie béninoise, aidée par notre peu de patriotisme soit toujours malade après trente-huit ans d'indépendance.

ET LE CHANGEMENT DE
PARITÉ INTERVENAIT

Le F.M.I. et la Banque Mondiale se sont mêlés à la suite à la situation. Et pour cause. Trente-quatre ans après nos indépendances, le Franc CFA est perçu comme surévalué par rapport à l'économie des pays de la Zone Franc. Conséquence : la dévaluation du Franc CFA intervenu en janvier 1994 à Dakar (Sénégal). La suite personne ne l'ignore.

Ainsi, au bout de près de quarante ans d'indépendance et après les ravages de la période dite « révolutionnaire de type marxiste léniniste », la République du Bénin avec une économie exsangue se trouve par terre à cause de l'incapacité des hommes politiques et des cadres à s'entendre pour éviter au pays une mort lente.

QUELLE ISSUE ?

Quand par ailleurs, l'on sait que notre ingéniosité, loin de nous unir ne fait que nous diviser, que c'est la politique de qui peu le plus bouffer impunément, et que l'on navigue à vue à la direction du pays, il y a de quoi s'inquiéter. Il y a lieu aujourd'hui de se convaincre, un peu plus, que l'indépendance recèle passe indubitablement par la maîtrise du développement économique national.

Halte donc aux malversations sous toutes ses formes.

Halte aux divisions politiques stériles ! Halte à la médiocrité !

En avant pour la Bonne Gouvernance !

En avant pour le décollage réel de l'économie béninoise et que

Vive un Bénin vraiment indépendant et fort !

Alain Sessou

PROFESSEUR MIGUEL VIRASORO

DOCTEUR HONORIS CAUSA

Depuis le 21 juillet 1998, le corps professoral de l'UNB, déjà riche de six cents professeurs environ, vient d'accueillir en son sein un nouveau membre. Il s'agit du professeur Miguel Virasoro, directeur du centre international de physique théorique Abdus Salam (à Trieste, Italie).

Il est revenu au Vice-recteur de l'Université nationale du Bénin, M. Aminou Taofic, de procéder à la remise du diplôme de Docteur Honoris Causa et de la toge au professeur Miguel Virasoro. Auparavant, le récipiendaire a été présenté par Jean-Pierre Ezin, directeur de l'Institut de Mathématiques et de Sciences physiques. C'était au cours d'une cérémonie solennelle présidée par le ministre de l'éducation nationale, Damien Zinsou Alahassa, au champ de foire à Cotonou.

Né le 9 mai 1940 à Buenos Aires, en Argentine, le professeur Virasoro est titulaire d'un doctorat en Sciences physiques en 1967. Dès lors commença pour lui une carrière de chercheur, d'enseignant et d'administrateur d'institutions académiques. Par la suite, il a occupé des positions post-doctorales — une fonction de privilège que l'on confie généralement à de jeunes docteurs brillants pour faire leurs premières armes de

(Lire la suite à la page 11)

ÉGLISE

LE KOKOUBOU REND GRÂCE POUR 900 ANS DE PRIÈRE...

À l'occasion du neuvième centenaire de la fondation de l'Ordre cistercien — le père Charles, prieur, et le frère Jean-Claude, responsable de la formation, ont bien voulu répondre aux questions sur leur Ordre, leur spiritualité et leur vie au Bénin : ils font partie de la communauté monastique Notre-Dame de Kokoubou, située à 25 km de Parakou, sur la route de Djougou.

— Parlez-nous tout d'abord de votre communauté.

Père Charles : Le monastère Notre-Dame de Kokoubou a été fondé en 1972. Le 13 octobre de cette année-là, trois moines qui venaient d'un monastère de France (Notre-Dame de Bellefontaine) sont arrivés et ont ainsi passé leur première nuit à Kokoubou dans les premiers bâtiments — l'hôtellerie actuelle — du monastère. Nous venions là pour vivre la vie monastique et permettre à des jeunes africains de connaître cette forme de vie chrétienne et peut-être de s'y engager. Au début, nous avons fait connaissance avec l'environnement : les gens qui nous entouraient — le village de Sanson —, la culture nouvelle pour nous, avec ses traditions et ses coutumes, la langue bariba avec laquelle nous nous sommes peu à peu familiarisés. À partir de 1979, un Béninois venant de Côte d'Ivoire a fait route avec nous : profès temporaire, il est décédé subitement quatre ans après sa venue. Entré en 1985, le premier Béninois qui s'est engagé définitivement, est notre frère Gratien ; depuis, d'autres sont venus, quelques-uns sont repartis... Actuellement nous sommes dix moines profès, solennels — c'est-à-dire engagés définitivement — : quatre Béninois et six Français, deux novices et quatre postulants.

— Qu'est-ce qui caractérise la vie monastique ?

Père Charles : La vie monastique est une vie de « Chercheurs de Dieu ». Pensez aux chercheurs d'or, aux chercheurs de diamants ; prêts à tous les sacrifices pour trouver la perle précieuse, le trésor...

Nous n'avons pas d'apostolat extérieur. Notre journée s'équilibre autour de trois occupations essentielles : — la prière communautaire (sept fois par jour) et la prière personnelle qui doit tendre à devenir continue ; le travail, surtout manuel, pour gagner notre vie comme la plupart des hommes ; enfin la lecture des livres sacrés. Le tout dans une ambiance de silence qui favorise le « souvenir de Dieu », afin d'être attentifs le plus possible à sa présence en nous, dans la création toute entière.

La dimension communautaire est aussi très forte. Nous sommes rarement seuls, que ce soit pour la prière, les repas, le travail : la lecture se fait dans les cellules, mais nous la faisons au même moment ; à la fois solitaires et profondément unis sur le même chemin à la suite de Jésus !



Saint Bernard

— Il y a plusieurs Ordres de moines et de moniales. Vous, vous faites partie de l'Ordre cistercien ?

Frère Jean-Claude : En effet, nous sommes des cisterciens ! notre vie monastique se rattache à toute une tradition : elle s'enracine dans la règle de saint Benoît au sixième siècle ; mais c'est à la fin du onzième siècle qu'elle a connu un grand moment avec une réforme de l'Ordre — le benédictin.

Trois moines d'un monastère de France — Molesme — étaient mal à l'aise avec la vie monastique telle qu'elle était vécue dans la tradition benédictine, en particulier sur les questions de la pauvreté et de l'intervention des laïcs dans la vie du monastère ; ces trois moines ont désiré quitter leur monastère pour vivre quelque chose de neuf, à une période où il y avait beaucoup d'expériences de vie chrétienne autour du Christ pauvre. C'était surtout un retour à une vie plus simple, proche de celle des premiers moines, un retour aux sources !

— Ces moines ont eu l'autorisation de partir ?

Frère Jean-Claude : Oui ! et c'est ainsi que le 21 mars 1098 — il y a donc 900 ans ! — ils sont arrivés près de Dijon (en France), à Cîteaux, d'où le nom de cisterciens — avec d'autres compagnons ; ils seront les fondateurs et successivement les premiers abbés — responsables d'une abbaye — de Cîteaux ; ils s'appellent Robert, Albéric et Étienne. C'est ce dernier qui rédigea notre « Charte de charité » et qui accueillera en 1112 un jeune homme venu avec une trentaine de compagnons : c'était le futur saint Bernard qui deviendra, à 25 ans, abbé de Clairvaux, un autre monastère, et le restera presque quarante ans ! L'Ordre va alors se développer pour devenir « international » avant l'existence des nations ! En Europe et au-delà, il y aura surtout pendant le douzième siècle une expansion étonnante pour un ordre monastique aussi austère.

— Pourquoi une réforme s'imposait-elle en ce début du second millénaire ?

Frère Jean-Claude : Ce renouveau monastique s'inscrit dans un contexte ecclésial qui s'apparente avec ce que nous vivons depuis le concile Vatican II (1960-1965) qui a engagé l'Église dans un grand élan de conversion, de « mise à jour » : il en était ainsi au douzième siècle où un profond mouvement de réforme a été lancé par des papes et que l'on appelle la Réforme grégorienne. Celle-ci s'attaquait principalement à trois grands maux : la « simonie » (1), les « investitures » (les Empereurs cherchaient à intervenir dans les affaires de l'Église, à choisir les évêques...), et le non-respect de la discipline ecclésiale.

— Comment se définit la spiritualité de l'Ordre cistercien ?

Père Charles : Un des textes qui me paraît « fondateur » parce que très souvent cité, c'est l'hymne aux Philippiens (2,6-11), l'abaissement du Christ. Notre spiritualité c'est la considération de Jésus humilié. Un de nos pères cisterciens du douzième siècle nous dit : « Notre Ordre, c'est la croix de Jésus ». Mais la croix du Christ est toujours envisagée dans la lumière de la Résurrection !

Frère Jean-Claude : C'est pour bénéficier de la vision du Christ dans sa gloire qu'il faut passer par la contemplation du Christ humilié, rejeté ; celle-ci va nous transformer peu à peu à son image et ressemblance. Le monastère est le lieu où va se faire la restauration de cette image qui a été voilée par le péché originel : les Pères parlent beaucoup de « former » le Christ en nous. La vie monastique cistercienne est cet itinéraire de grâce et d'ascèse qui va nous faire retrouver peu à peu la beauté filiale, le passage de la crainte de l'esclavage à l'amour du fils, à l'audace même de celui qui aime le Christ comme une épouse : son époux.

— Que devient l'homme dans cette façon d'envisager la vie chrétienne ? Demeure-t-il libre dans les structures de la vie monastique ? N'y a-t-il pas un risque d'écrasement ?

Père Charles : Absolument pas ! Il s'agit au contraire de retrouver la pleine liberté des enfants de Dieu. C'est par le péché que l'homme devient esclave de son caprice, de ses passions, de ses faiblesses, et toute la vie cistercienne va consister à retrouver cette image par une « confirmation » au Christ humilié dans sa propre liberté : c'est là que l'on va retrouver la vraie image de Dieu, la grande liberté intérieure dont parle saint Paul. Il y a un très grand optimisme chez les cisterciens parce que l'image de Dieu en nous, malgré tout, est là : il faut lui retrouver sa beauté, déjà en germe en nous.

— Comment cela se manifeste-t-il dans la vie quotidienne du moine ?

Père Charles : La vie cistercienne est une vie quotidienne toute orientée vers Dieu, sans acte extraordinaire ; mais le moine cherchera en toute chose la sobriété : dans le manger, dans le vêtement, dans la parole ; et même nous devrions être de grands « silencieux » d'un silence qu'on cherche à remplir par une présence de Dieu en nous. Nous ne sommes pas tournés vers l'adoration du Saint Sacrement parce que ce qui est à la base de toute vie monastique, c'est ce que ses lettres, insistant sur la présence de Dieu en l'homme. Aussi pensons-nous au Christ présent en nous et dans nos frères, dans ce qui est vécu à longueur de jours ! Cela nous amène à insister sur la vie communautaire pour découvrir le Christ en chacun de nos frères. C'est pourquoi les cisterciens sont ceux qui, durant les siècles, écrivent le plus de traités sur l'amitié spirituelle, la découverte et l'amour du Christ dans nos frères. On n'a pas besoin de parler pour se connaître ; vivre ensemble, prier ensemble, travailler ensemble, amènent à une connaissance intime de l'autre bien mieux que d'interminables confidences !

— Comment voyez-vous la vie cistercienne en Afrique ?

Père Charles : J'ai souvent entendu dire, alors que nous parlions de notre vie avec sa solitude, son silence, sa liturgie sobre ; « mais cela va-t-il convenir aux Africains ? » Nous ne le savions pas au début. Maintenant il me semble, après vingt ans de vie monastique au Bénin que, si l'homme africain entre dans cette spiritualité de relation profonde avec Dieu, s'il goûte la vie silencieuse d'oraison, de travail... il entre vraiment dans notre vie et il peut en vivre ; ce n'est pas un fardeau plus lourd pour lui que pour nous Européens ! Certains n'entrent pas vraiment, ne comprennent pas... ils repartent ! Mais ce n'est pas une question de culture et il n'est pas nécessaire que nous soyons nombreux ! De plus, la vie quotidienne, la vie liturgique peuvent être adaptées au lieu, à la culture où nous sommes, dans la mesure où ce qui fait notre spécificité dans l'Église et le monde est respecté : c'est la rencontre de Dieu dans le silence et la communion fraternelle qui importent !

Commission diocésaine
Miss-Média, Parakou.



La chapelle du monastère de Kokoubou.

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

22 - 23 AOÛT 1998 : PÈLERINAGE MARIAL NATIONAL

(Suite de la première page)

pour le peuple chrétien du Bénin. Grâce au savoir-faire et aux qualités de sa personne, il a su gagner à notre cause des âmes généreuses et de bonne volonté décidées à nous aider pour construire un temple à Yahvé sur cette belle place qui, annuellement, accueille des milliers et des milliers de pèlerins. C'est le lieu de lui dire un cordial merci en lui exprimant toute ma filiale gratitude.

C'est sur son invitation expresse que je me suis rendu à Rome le mois de juin dernier pour rencontrer Son Éminence Camillo cardinal Ruini et Monseigneur Vacchelli, respectivement président et secrétaire de la Conférence épiscopale italienne dans le but de discuter des modalités de faisabilité d'un si noble projet. L'occasion était aussi propice pour remercier de vive voix Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II qui, le tout premier, a su s'intéresser à notre désir de construire le sanctuaire. À l'heure où nous sommes, s'il plaît à Dieu et si tout va bien, il sera procédé à la pose de la première pierre dudit sanctuaire par Son Éminence le cardinal Gantin, lui-même, le 4 octobre 1998, à 9 heures précises — date à retenir impérativement pour ceux qui le pourront fassent un deuxième pèlerinage après celui du mois d'août.

Mais un problème majeur se pose : c'est celui de la participation financière du peuple chrétien béninois. À cet égard, je souhaiterais qu'autour de chaque curé de paroisse et ce, dans chaque diocèse, se forme un genre d'amicale en vue de collecter des fonds au bénéfice du futur sanctuaire de la Grotte d'Arigbo.

Cette participation est très attendue pour susciter et stimuler la générosité de ceux qui acceptent de voler à notre secours.

Sur cette question, c'est tout ce que je peux dire pour le moment.

«La Croix du Bénin» : Excellence, à la veille du pèlerinage national prévu pour les 22 et 23 août 1998, nous aimerions savoir où en sont les préparatifs matériels et intellectuels et dans quelle mesure vous pensez en améliorer l'organisation.

Mgr. Antoine Ganyé : Comme chaque année, j'ai eu déjà à écrire aux différentes personnes et à certains services dont le concours est très nécessaire à la préparation du pèlerinage national. J'ai eu également à rencontrer les ministres de l'intérieur et de la défense pour que soit sauvegardée la sécurité des personnes et des biens. Dans le même ordre d'idées, le Chef de l'État lui-même a eu la bienveillance de me recevoir pour que je lui parle de nos

problèmes et difficultés.

Actuellement, les travaux de préparation ont démarré. Le programme établi pour le pèlerinage 98 est en train d'être véhiculé en direction des diocèses et des paroisses. Nous y intégrons des enseignements. Pour celui en cours de préparation, nous en prévoyons deux : l'un sur un article du Credo de Nicée : «Je crois en l'Esprit Saint qui est Seigneur et qui donne la vie, Il procède du Père et du Fils, avec le Père et le Fils, reçoit même adoration et même

gloire, il a parlé par les prophètes» et l'autre sur l'action de l'Esprit Saint dans la vie du chrétien. Nous prenons une telle orientation pour qu'en plus des prières et messes de dévotion, le pèlerin reçoive aussi une nourriture substantielle pour sa foi. Ce désir de se ressourcer a été exprimé par plusieurs pèlerins.

«La Croix du Bénin» : Excellence, pourrions-nous savoir le thème retenu pour ce grand rassemblement religieux de 1998 et s'il intègre les préoccupations spécifiques à l'Église du Christ qui est au Bénin ?

Mgr. Antoine Ganyé : Le thème retenu pour le pèlerinage de cette année ne saurait être autre que celui proposé par l'Église universelle en cette deuxième année préparatoire au grand jubilé de l'An 2000. C'est pourquoi la Conférence épiscopale du Bénin, au cours de ses assises du mois de janvier dernier, a arrêté le thème suivant : L'ESPRIT SAINT ET LA VIERGE MARIE. Ce thème prend en compte des préoccupations d'actualité spécifiques non seulement à l'Église du Bénin mais aussi et surtout à l'Église universelle.

Sans trahir la pensée des évêques du Bénin, je dirai que ce thème a été privilégié par eux pour montrer au peuple chrétien l'importance et l'efficacité de la présence de l'Esprit Saint en chacun de nous. Cette présence spirituelle nous transforme en nous transmettant la docilité de Marie. Comme la Mère de Jésus, nous avons à nous laisser modeler, sculpter, façonner par l'Esprit Saint. Nous avons à nous remplir de Lui pour devenir effectivement participants de la vie divine accueillie par et dans la foi. Devenus ainsi fils dans le Fils, nous serons à même d'être ceux qui incarnent Dieu par la puissance du même Esprit : «qui est ma mère et qui sont mes frères... quiconque fait la volonté de mon Père qui est aux cieux, c'est lui mon frère, ma sœur, ma mère». Mt 12, 48... Avoir des chrétiens qui incarnent Dieu dans leur milieu de vie à l'aide de la force de l'Esprit Saint, c'est là, la préoccupation majeure de toutes nos Églises.

«La Croix du Bénin» : Excellence, le pèlerinage national 98 aux pieds de Notre Dame d'Arigbo se prépare au niveau des diocèses du Bénin dans la ferveur du Jubilé de l'An 2000. Comment le peuple de Dieu à vous confié dans le diocèse de Dassa-Zoumè est-il en marche vers la solennelle célébration du deux millième anniversaire de la naissance du Christ ?

Mgr. Antoine Ganyé : Le pèlerinage 98 fait partie des préparatifs du Grand Jubilé de l'An 2000. Il vient comme un apport, un événement heureux pouvant contribuer à mieux préparer les chrétiens qui célébreront avec éclat et piété la naissance du Christ.

Comme leurs frères et sœurs des autres diocèses, les chrétiens du diocèse de Dassa-Zoumè sont aussi en marche vers la solennelle célébration du deux millième anniversaire de l'Avènement du Fils de Dieu sur la terre des hommes. Ils se préparent à l'aide d'un synode sur «La famille et l'éducation...» ; il y a aussi le calendrier des mini-pèlerinages des mouvements d'action catholique et des divers groupes de dévotion sans rejeter tous ceux qui voudraient y prendre part, avec les thèmes des années préparatoires : Jésus-Christ, Rédempteur ; L'Esprit Saint et la vie du chrétien ; Dieu le Père et la création. À l'instar de ce qu'a initié notre Saint-Père le Pape Jean-Paul II pour les Journées Mondiales de la Jeunesse, le diocèse de Dassa-Zoumè se propose de faire porter par les jeunes la Sainte Croix dans toutes les paroisses selon un calendrier à établir. Dieu nous en donne la force !

«La Croix du Bénin» : Excellence, dans l'attente du prochain pèlerinage national à la Grotte Mariale d'Arigbo de Dassa-Zoumè les 22 et 23 août 1998, quel message avez-vous à lancer à la communauté catholique du Bénin et aux hommes de bonne volonté ?

Mgr. Antoine Ganyé : Dans l'attente du pèlerinage à Dassa-Zoumè les 22 et 23 août, l'appel que je désire lancer à la communauté catholique du Bénin et aux hommes de bonne volonté en général est celui-ci : que chacun prenne sa vie au sérieux et mette l'accent sur le choix des moyens de locomotion. Il n'est pas normal de louer des véhicules branlants sous



prétendre que c'est moins cher. Notre vie est un trésor incomparable. Les voyageurs de chaque véhicule doivent demander au chauffeur de rouler à une vitesse modérée à l'aller comme au retour et surtout au retour où on a tendance à rouler à grande vitesse pour vite rentrer. Nous voudrions vous retrouver tous l'année prochaine.

Je rappelle également à la conscience de la communauté chrétienne et de tous ceux qui veulent venir à notre secours «le devoir impérieux de donner la quête». Chaque année la quête ne permet jamais d'éponger les dettes. Contrairement à ce que certains croient, le total des quêtes, chaque année, n'atteint même pas un million cinq cent mille (1.500.000) F. CFA.

Je conviens avec vous que nous ne venons pas à un pèlerinage pour une spéculation pécuniaire mais pour prier et rejoindre notre vie spirituelle. Cependant, tout le monde sait que nous sommes dans une société de consommation, d'offre et de demande, une société où l'argent est roi. Des hommes en possèdent et s'en servent pour accomplir de vilains actes. Mais vous chrétiens, si vous en possédez, c'est pour aider aussi votre Église. Dans ce sens, la Grotte Mariale d'Arigbo, votre chère Grotte de Dassa-Zoumè vous demande de ne pas l'oublier. Chaque année, nous sommes obligés de procéder au nettoyage de tout le CAFOD et à celui de l'aire mariale, de changer ou de compléter les lampes et les fils électriques ainsi que les tuyaux d'eau. Après chaque pèlerinage, les robinets et l'appareillage des WC nous sont laissés dans un état déplorable sans compter le salaire et l'entretien des ouvriers. Il nous faut nous arranger pour que vous reveniez retrouver tout comme il convient. Et comme vous le savez certainement, nous ne disposons d'aucun fonds. Alors pensez-y. Merci.

Bon pèlerinage à tous !

Propos recueillis par
Barthélémy Assogba Cakpo



RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

EN MARCHÉ VERS LE SACERDOCE LE DIOCÈSE D'ABOMEY REND GRÂCE

Le dimanche 12 et le samedi 25 juillet 1998 ont eu lieu dans le diocèse d'Abomey la collation des Ordres mineurs et l'ordination de six nouveaux diacres. Ainsi renait l'espoir dans ce diocèse où plusieurs paroisses attendent encore d'être pourvues de ministres ordonnés.

LE RITE D'ADMISSION ET LES ORDRES MINEURS

C'est une coutume pastorale que dans le diocèse d'Abomey, la célébration du rite d'admission et la collation des Ordres mineurs aient lieu dans un village où une station secondaire. Un concours heureux de circonstances a fait retenir cette année la station Sacré-Cœur de Divo-Kogbé, un village situé à sept kilomètres au sud de Cové.

Le dimanche 12 juillet a donc été un jour de bénédiction et d'allégresse pour toute la population de ce village. Elle recevait en une seule célébration deux grâces d'importances remarquables: la collation des ministères et la pose de la première pierre de l'église de la station de Dvinské. L'événement avait réuni beaucoup de ressortissants de la localité et rassemblé bien d'autres personnes invitées ainsi que des parents et amis des heureux candidats du jour. La messe de la circonstance a été présidée par S., E. Mgr. Lucien Monsi-Agboka qu'entouraient six ses prêtres. Huit grands séminaristes étaient en personne concernés par le rassemblement de ce jour: quatre pour le rite d'admission et le lectorat, et quatre autres pour l'acolyte.

Par le rite d'admission, l'Église a reconnu et accepté désormais Téléphone Abley, Philippe Dégueun (paroisse Notre-dame de Lourdes de Cové), Macaire Gydias Thon (paroisse Notre-dame de Lourdes de Za-Kpota et Anselme Thoungondo (paroisse Saint-François d'Assise de Bohicon) comme candidats officiels au sacerdoce. Il s'en est suivi pour eux l'autorisation de porter désormais l'habit ecclésiastique qu'est la soutane. Le lecteur, quant à lui, les a institués ministres de la parole. Ainsi ont-ils reçu la charge de proclamer et d'expliquer la Sainte Écriture aux fidèles, de préparer ceux qui doivent la lire pendant les offices et de former les chorales à bien remplir leur service lors des célébrations liturgiques.

L'acolyte confère la charge du service de la prière communautaire et de l'Eucharistie. Les abbés Jean Dakossi (paroisse Saint-Moïse de Bohicon), Emmanuel Kanhou (paroisse Saint-Antoine de Padoue de Sinwé-Légo), Apollinaire Kpadonou (paroisse Saint-Benoît de Zagnanado) et Eustache Nobimé (paroisse Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus de Zogbodomé) en ont été investis pour remplir ce ministère d'Eglise.

Dans son homélie à double adresse, l'évêque a d'abord rappelé aux fidèles leur

nécessaire participation et leur soutien à l'éclosion des vocations. Il a par là fustigé l'attachement inconséquent des Africains à la procréation, leur tendance facile au parasitisme religieux et au syncrétisme, toutes choses qui empêchent ou inhibent l'épanouissement des vocations sacerdotales et religieuses. Seul un sens plus aigu de responsabilité chrétienne peut susciter et favoriser l'émergence et la croissance des vocations d'âmes consacrées pour que l'Eglise soit partout pourvue des instruments dont elle a besoin pour réaliser sa mission en ce monde. Avec force insistance, le prêtre a ensuite appelé aux éminentes l'exigence pour eux d'acquiescer et d'entretenir les vertus humaines. Toute âme consacrée doit en arriver là, et le prêtre en particulier compte tenu de la charge de direction humaine et spirituelle qui lui incombe par vocation. Accueillant, sympathique, bon, sensible et généreux, voilà des qualités du prêtre pour autant qu'il se veut efficace pour ceux vers qui il est envoyé. Il n'y a rien de plus handicapant pour l'apostolat ni de plus rebutant pour les fidèles qu'un prêtre grincheux, peu intéressé et méchant. L'auto-formation pour cela est indispensable pour le séminariste qui doit s'efforcer d'être un homme complet alliant la culture de simplicité à celle de la louauté. Et c'est la prière qui, en dernier ressort, ajoutée à l'effort permanent de correspondance à la volonté de Dieu, réalise cette merveille du pasteur selon le cœur de Dieu.

La fin de la célébration a donné lieu à la pose de la première pierre de l'église et à une formidable explosion de joie ponctuée de discours où s'exprimait une double reconnaissance envers Dieu et envers l'évêque.

LE DIACONAT

D'une action de grâce à une autre, Deux semaines après la collation des Ordre mineurs, tout le diocèse s'est à nouveau réuni autour de son pasteur pour l'ordination diaconale de six acolytes. Pour ce samedi 25 juillet 1998, la paroisse Saint-François d'Assise de Bohicon a été retenue par les ordinands. Outre les nombreux fidèles, parents et amis réunis pour cette fête du sacerdoce, on pouvait compter 23 concelebrants autour de l'évêque.

Le diaconat est le premier degré du sacerdoce ministériel. Il confère à l'acolyte toutes les charges ordinaires dévolues au prêtre exceptée la célébration de l'Eucharistie, l'écoute de la confession et la direction spirituelle. Dans l'attente de l'ordination presbytérale pour le temps où ils auront achevé leur formation au grand séminaire, les abbés Mathias Vigan, Georges Chéou, Athanasie Vignigbé, Zacharie Houngbèné (paroisse cathédrale Saint-Pierre et Saint-Paul d'Abomey), Guy Gimnavo Aho Douna (paroisse Notre-Dame de l'Assomption d'Angnanang,

Abomey) et Francis Ahouandjissi (paroisse de l'Immaculée Conception de Bohicon) ont donc été ordonnés diacres pour le service de Dieu à travers leurs frères.

L'homélie de l'évêque (texte ci-contre) a surtout attiré l'attention des ordinands sur le caractère sublime et délicat de leur tâche pastorale et l'entière disponibilité que, partant, ils doivent mettre en œuvre pour servir ceux vers qui ils sont envoyés. Mgr. a pour cela évoqué les enjeux objectifs du célibat sacerdotal et de la chasteté. La confiance que les fidèles mettent dans le prêtre est fonction de la liberté de celui-ci par rapport à tout attachement humain. C'est

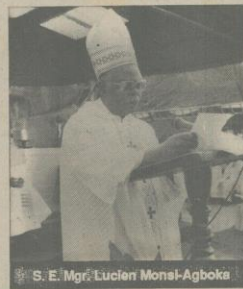
l'amour indéfectible de Dieu qui a suscité dans le candidat ce désir de se sacrifier pour la cause de l'Évangile. Sa totale disponibilité et son amour désintéressé envers tous en dépendent dorénavant alors comme la condition et la raison d'être de sa paternité spirituelle. Ce fut ce jour-là une célébration très belle où l'expression de la joie pouvait se remarquer à travers les chants liturgiques et les acclamations des fidèles lors des rites de l'ordination.

Rite d'admission, lectorat, acolytat et diaconat constituent dans l'Eglise du Bénin des étapes d'avancement vers le presbytérat. Autant de jeunes ministres et diacres, autant de futurs prêtres donc pour le diocèse d'Abomey. Six prêtres du moins pour l'année prochaine déjà si Dieu le veut. Notre prière les accompagne et les soutient donc afin que le Seigneur achève en eux ce qu'il a si bien commencé au grand espoir de tous.

Philippe Déguénou
Grand séminaire Saint-Gall, Ouidah

PRUDENCE DANS LES FRÉQUENTATIONS FÉMININES (1)

*Jeunes gens,
l'appel de Dieu,
sainteté plus ex-
appel à servir
appel à servir vos
impliqués dans le
res. à la merci de
duisantes tenta-*



vous avez reçu
c'est un appel à la
géante, c'est un
modèles, c'est un
frères, vos sœurs
monde des affai-
nombreuses et sé-
tions.

cérdotal qui vous
aujourd'hui et
de tout cœur est
l'appel que le Sei-
adressé et auquel
généreusement. Il
que vous vous
ment à la disposi-
res et sœurs sans
aucune. Quand on
du sacerdoce, on
libre des liens que
se sentent disposés

« Au cœur de cette érémonie, il me faut élever question de la seconde mortification du célibat carcéral, il me l'amour de Dieu au-dessus de tout. L'amour humain si légitime soit-il, ne s'accomplit en rien devant l'amour du Seigneur surtout lorsqu'il le demande. Saint Pierre s'adresse à Jésus dans saint Matthieu 19, 27-30 : « Alors prenant la parole Pierre lui dit: voici que nous avons tout laissé et nous t'avons suivi, quel sera donc notre part ? » Jésus leur dit : « En vérité, je vous le dis à vous qui m'avez suivi, dans la régénération quand le fils de l'homme siégera sur son trône de gloire, vous siégerez, vous aussi sur douze trônes pour juger les douze tribus d'Israël. Et quiconque aura laissé maisons, frères, sœurs, père, mère, enfants, champs à cause de mon nom, recevra bien davantage et aura en héritage la vie éternelle ».

Ce renoncement est ton combat. Il commence le jour du diaconat qui n'en est que le point de départ, finalement une fidélité chèrement acquise. Le célibat est le premier défi, comme dit saint Paul, reçu dans un vase d'argile. La grâce du sacerdoce ne vous fera pas défaut. Le fondement de votre incessante supplication et de celle de vos fidèles sera votre effort personnel. Prier, appeler l'aide du Seigneur, c'est aussi mettre en œuvre nos ressources humaines, don de Dieu. Le premier effort à fournir consistera dans la prudence dans les fréquentations féminines. S'il y en a de nécessaires pour le ministère, n'y ajoutez pas des risques inutiles, des démarches de légères présomptions comme si nous étions d'acier trempé. Tout ce qui ne provient pas d'une nécessité pastorale doit être écarté !

Même dans la démarche pastorale, mettons-y de la mesure, du discernement, de la discrétion, en un mot de la prudence que votre bureau ou votre salle de réception soit un lieu de travail et non une salle de récréation pour des rencontres féminines douteuses.

Que le Seigneur garde votre célibat. Que vous y croyiez et mettiez tout en œuvre pour le garder.

† Mgr. Lucien Monsi-Agboka
évêque d'Abomey

(1) Le titre est de la rédaction.

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

BRUNO MIYIGBÉNA, TROISIÈME PRÊTRE BÉNINOIS DE LA SOCIÉTÉ DES MISSIONS AFRICAINES (SMA)

Samedi 18 juillet 1998. Samedi de la célébration de la Pâque de Monseigneur Christophe Adimou, samedi de la commémoration du grand mystère: «Mystère de la mort et de la vie, Mystère du sacerdoce, Mystère de la mission et de l'activité missionnaire de l'Eglise». Alors que, dans la matinée des Anges, dans le ciel, accueillaient le patriarche Monseigneur Adimou, dans la soirée, la foule des fidèles de l'Eglise du Bénin célébrait, sur la terre, l'ordination sacerdotale de l'abbé Bruno Miyigbéna, troisième prêtre béninois de la Société des Missions Africaines (SMA).

Les obsèques de Monseigneur Adimou n'ont point atténué l'ampleur des cérémonies. 15 heures 30 avaient surpris parents, amis, religieux, religieuses, séminaristes qui, en un tournoir, ont pris d'assaut la paroisse Saint-Martin de Cotonou.

Partie sur cent mètres environ, la procession d'entrée décomptait les pas cadencés d'une quarantaine de prêtres que clôturaient la mitre et la croce de S. E. Mgr. Paul Kouassivi Vieira, évêque de Djougou.

L'ŒIL DE MONSIEUR ADIMOU

«Comment ne pas le penser cet après-midi, après avoir porté en terre ce matin

en la cathédrale Notre-Dame de Miséricorde Monseigneur Christophe Adimou, archevêque émérite de Cotonou et premier évêque de Lokossa en son trentième anniversaire d'épiscopat? Bruno, fils de cette terre, le voici déjà comme le premier fruit de ce grain tombé en terre». De Monseigneur Paul K. Vieira, cette déclaration était venue comme une casquette surmonter le «ME VOICI» de l'abbé Bruno et l'offrande définitive de ses parents fleurie dans des applaudissements «Yi miyigbena do vi mltou na yin yehwen kaka so i: Nous acceptons que notre fils soit à jamais prêtre».

L'œil de Monseigneur Adimou planait sur les cérémonies comme un grand-père qui ne faisait qu'offrir sa vie, ses souffrances pour la prospérité de sa progéniture.

Dans sa prédication, le pasteur de Djougou n'a pas occulté l'événement de ce samedi matin. Au contraire, il l'a relevé et en a tiré de précieuses leçons pour la bonne gouvernance du troisième missionnaire béninois SMA.



L'Abbé Bruno Miyigbéna

«Bruno, dira-t-il, souviens-toi des anciens, de comment ils ont vécu. Souviens-toi des vrais anciens serviteurs humbles mais zélés de Dieu et des Hommes, heureux dans leur peau et à leur place». Ces vrais anciens qui n'ont recherché qu'une seule chose: «Que le Mystère de Jésus, l'Unique et véritable prêtre s'accomplisse en eux et par eux dans le monde» pour la plus grande Gloire de Jésus Christ.

«À LA PLACE DE TES PÈRES TE SONT NÉS DES FILS»

Malgré la vingtaine d'années de formation ardue et austère, parcourue par le nouvel élu, Mgr. Paul K. Vieira n'a pas tari de conseil à l'endroit du nouveau prêtre missionnaire. «Bruno avance. Avance au large et que le bonheur de ton ouï illumine ta vie de tous les jours. N'oublie jamais que le sacerdoce est un don. C'est une grâce que tu accueilles et non une place que tu conquies. Laisse tous les jours retentir dans ton cœur et à tes oreilles l'appel qui a mobilisé ta vie jusqu'à cette heure: «Viens et suis-moi».

Suivre le Christ c'est accepter le grand don de service. Appelé, le prêtre est consacré pour être envoyé. C'est la merveille que le Seigneur veut faire à Bruno à travers le sacerdoce. «Sacerdoce qui n'est pas une dignité purement personnelle» mais ministère service, charité, apostolique, missionnaire... «Heureux qui le comprend et le vit. Malheureux qui en fait une carrière ou une réussite personnelle et familiale.

Pour finir Mgr. Vieira a lancé un S.O.S en faveur de la mission en Afrique. Il a invité les chrétiens à s'investir dans les limites et les possibilités qui sont les leurs pour l'aide et le soutien aux œuvres missionnaires sur les triple plans moral, spirituel et matériel.

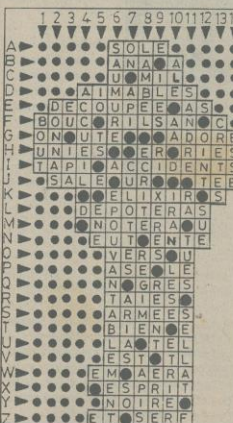
La prière consécatoire et l'imposition des mains ont été effectuées par l'abbé Bruno ce que le Maître des Moissons avait si bien débüté.

Né de la dépouille de Monseigneur Christophe Adimou, Bruno est à jamais prêtre de Jésus Christ dans la Société des Missions Africaines. Il est envoyé en Côte d'Ivoire pour sa première mission sacerdotale au sein des Pères missionnaires.

Désormais, Bruno a besoin de nos prières pour accueillir dans l'obéissance les décisions de ses supérieurs, pour supporter le dépassement, surmonter les épreuves, vaincre la nostalgie et accepter d'être agneau au milieu des loups!

Nos prières l'accompagnent!

Brice C. Ouinsou
Séminariste

REPONSE AU JEU
LE BÉNIN EN MOTS CROISÉS
de la page 5REPONSE AU JEU
CHIFFRES CODES
de la page 5

E = 3; F = 6; G = 8; H = 4.

REPONSE AU JEU
LES SEPT ERREURS
de la page 5

- 1° - Manche de la scie.
- 2° - Lame de la scie.
- 3° - Oreille de l'homme.
- 4° - Poignet de la caisse.
- 5° - Manche du marteau.
- 6° - Tête de la pointe entre les doigts.
- 7° - Pointe au sol entre les pieds de l'homme.

PAIX À L'ÂME DE GASTON ADINSI, SÉMINARISTE DIOCÉSAIN

Ils sont insondables, les desseins du Seigneur. Tout ce qui plaît au Seigneur, il le fait au ciel, sur la terre, dans la mer et ses abîmes.

Oui, les desseins du Seigneur sont insondables. C'est lui qui frappe et qui guérit, qui blesse et qui pansa la plaie. Mais parfois, le Seigneur frappe durement, très rudement.

Depuis le 25 juin dernier, la famille Adinsi et le Séminaire Notre-Dame de Fatima sis à Parakou, dans le département du Borgou pleurent un des leurs: Gaston Adinsi. Son départ de ce monde eut lieu à l'hôpital de Dassa-Zoumè où il était allé se faire soigner après avoir reçu sans succès des soins au Séminaire à Parakou.

QUI EST GASTON?

Né le 6 février 1976 à Ougbè, Gaston Adinsi a grandi à Dassa-Zoumè avec les siens. Déjà, au cours primaire, le désir de servir Dieu et ses frères le hantait. Ce désir se manifestait par son dévouement lors pair dans le groupe des servants de messe de sa paroisse. Et c'est en juin 1991, qu'il connut le bonheur de communier au Corps et au Sang du Christ alors qu'il finissait le cours primaire. Après la classe de cinquième, il fit son entrée au Séminaire Saint-Paul de Djimé sis à Abomey avec son ami Noël Kougbadi. Mais, ô désespoir! Noël rejoignit la maison du Père le 1er juin 1995. Coup dur pour Gaston et pour tous les amis de Noël. Loin de se décourager, Gaston finit le Séminaire Saint-Paul de Djimé en juin 1997. Et dès octobre de la même année, il intègre le séminaire Notre-Dame de Fatima où il devait poursuivre sa formation en vue du sacerdoce.



Gaston Adinsi

Ah! Qui l'eût crue, qui l'eût imaginé? Qui l'eût soupçonné? Cette fin d'année scolaire 1997-1998 a été le terminus du voyage terrestre pour Gaston. En effet, tout juste après les examens de fin d'année, la maladie l'a obligé à quitter le Séminaire pour des soins à Dassa-Zoumè le mercredi 24 juin. En le jeudi 25 juin vers 20 h, la nouvelle de la mort de Gaston fut annoncée au Séminaire Notre-Dame de Fatima à Parakou. Consternation générale. Grande stupeur. Il ne nous restera de Gaston qu'un souvenir, un souvenir éblouissant. La principale caractéristique de Gaston était son effacement. Aimable envers tous, il était dévoué à la tâche. Son caractère reflétait le sérieux de sa vocation. C'est avec beaucoup de peine que la délégation du Séminaire — une vingtaine — s'est rendu le vendredi 26 juin, à Dassa-Zoumè, pour ses obsèques.

À Dassa, les membres de la délégation ont vu ses yeux éteints. Ils ont vu ses lèvres, à jamais fermées. Ils ont vu son corps inerte, couvert d'une aube, décoré d'une croix. Ils ont vu accrocher à ses mains un chapelet...

Autour de la dépouille de Gaston, ils ont vu le chapelet que jamais plus ses lèvres ne prononcèrent parmi nous ici-bas. Avec son père, ils ont chanté les hymnes que depuis le 25 juin 1998, vers 11h30, il s'efforçait de chanter avec nous et parmi nous ici-bas. En communion d'une foule de parents éplorés, de séminaristes et de chrétiens, neuf prêtres, ont célébré la dernière messe sur le corps de notre frère. L'absoute fut dirigée par le père recteur, l'abbé Martin Adjou; la mise au tombeau du corps de Gaston fut présidée par le père Cyprien Tindo. Actuellement, notre frère Gaston repose seul dans sa dernière demeure terrestre. Mais nous, nous croyons que son âme est déjà avec le Christ. Il y a quelques jours, Gaston était parmi nous. Maintenant, il n'est plus de ce monde. Il y a quelques jours, il sillonnait les mêmes chemins que nous. Désormais, rendez-nous est pris au ciel.

Ainsi va le monde.

Sic mundum transit.

Damien Isabelle Gbaguidi et
Roland Ahokpessi
(Séminaire Notre-Dame de Fatima, Parakou)
Arnaud Herbert Ahoangonou
(Séminaire Saint-Paul, Djimé)

DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE MONDE AU FIL DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE

NIGERIA : ENCORE UNE PROGRAMMATION DU RETOUR À UN RÉGIME CIVIL !

Installation d'un régime purement civil, installation d'une nouvelle commission électorale avec organisation de scrutins libres et démocratiques. Administration quotidienne dans un espace libéral et civil. C'est du moins ce qu'il faut retenir des préoccupations majeures et ultimes du peuple nigérian. Mais hélas ! L'engouement effréné et avide de la junte en uniforme semble toujours porter aux calendes grecques cette noble aspiration des citoyens nigériens.

Trente-huit (38) ans déjà (1960-1998), et le Nigeria ne cesse de se targuer en terre de coups d'État répétés même si le dernier général Abdulsalam Abubakar



Général Abdulsalam Abubakar, Président du Nigeria

est passé aux affaires par désignation de la junte militaire. Depuis lors, le Nigeria défraye la chronique. Il intrigue de par l'avidité politique de ses hommes en uniforme.

8 juin 1998 : Mort subite de l'ancien chef d'État le général Sanni Abacha : dictateur par excellence de la junte au pouvoir à Abuja depuis 1993 ; année où le général Ibrahim Babangida a tenté d'organiser des élections présidentielles dont les résultats sont demeurés sans suite. Cependant, de nombreux observateurs ont affirmé qu'elles auraient été remportées par le leader de l'opposition Moshood Abiola. Harcelé par le général Sanni Abacha, Abiola, n'a régné que dix mois. Après sa démission, Abacha profite de la situation et prend le pouvoir. Un an plus tard, en 1994, Abacha emprisonne Moshood Abiola.

9 juin 1998 : Prompte arrivée d'un autre géolier, le général Abdulsalam Abubakar.

7 juillet 1998 : Comme pour poursuivre la lutte oppositionnelle, Moshood Abiola, célèbre opposant nigérian rejoint l'invétéré dictateur dans l'au-delà.

11 juillet 1998 : Ancien comptable devenu homme d'affaire de renommée

internationale, entré en politique en 1979, incarcéré depuis 1994, Moshood Abiola repose en paix dans sa dernière demeure terrestre suite à des obsèques officielles.

PRÉSUMÉ RETOUR AU RÉGIME CIVIL POUR MAI 1999

Oui présumé retour au régime civil ! Le nouvel homme fort du Nigeria, le général Abdulsalam Abubakar tente de faire bonne presse : libération des prisonniers politiques, promesses de réhabilitation de l'économie nigérienne, promesse de démantèlement de l'ancienne commission électorale, dissolution des cinq partis politiques existant sous l'autorité dictatoriale du général Abacha avec la remise de leurs biens aux administrateurs civils... Bien des actes peut-être concrets qui calment les agitations à Abuja !

Toujours sur le sentier de ses exploits, le général Abubakar a proclamé, le 20 juillet 1998, un retour au régime civil pour mai 1999. «Après toutes les consultations nécessaires, le gouvernement a décidé que l'élection d'un président civil se déroulera au premier trimestre 1999. Le Président prêterait serment le 29 mai 1999». Cette déclaration du général Abubakar est intervenue après six semaines de spéculations suite à la mort de Sanni Abacha.

POURQUOI LE 29 MAI 1999 ?

Question pertinente ! Pourquoi attendre le 29 mai 1999 pour des élections indépendantes, libres et justes ? Le temps de préparer les scrutins ! Tant mieux ! Mais voilà qui porte l'opposition à affirmer que le général Abdulsalam Abubakar ne fait que réitérer la phraséologie de ses prédécesseurs. À moins que Abdulsalam Abubakar en démontre le contraire !

En avril 1996, le régime militaire du général Sanni Abacha avait théoriquement organisé des consultations ! En vain. Les scrutins étaient entrés dans le cadre d'un autre programme de transition démocratique. À travers ce processus les militaires devraient remettre le pouvoir aux civils le 1er octobre 1998. Mais peu à peu et très tôt, le discrédit a émaillé les consciences et Sanni Abacha



est devenu le seul et l'unique candidat désigné par les cinq partis autorisés pour la présidentielle en août 1998. Mais la mort était au rendez-vous ! Cette récente tentative de démocratisation a été donc marquée par des manœuvres et des manipulations.

Tant il est vrai que l'histoire nous apprend la chronologie des événements passés, il est aussi vrai qu'elle nous aide à envisager le futur. Le général Abdulsalam Abubakar s'engage ! Pourvu qu'il s'agisse d'un engagement réel et concret qui tienne compte de l'homme et des réalités territoriales. En tout cas, «qui vivra verra». N'allons donc pas si vite en besogne «but wait and see».

Brice C. Quinsou

PROFESSEUR MIGUEL VIRASORO

(Suite de la page 6)

chercheurs autonomes — dans le domaine scientifique. Depuis 1995, il est membre de l'académie des Sciences du Tiers monde. Au cours de cette même année, il fut nommé directeur du Centre international de physique de Trieste (en Italie) qu'il a rebaptisé «Centre international de Physique théorique Abdus Salam». Et c'est ce centre qui a engendré au Bénin l'Institut de Mathématiques et Sciences physiques (IMSP) provisoirement sis à Porto-Novo et dont le site d'implantation définitive est maintenant clairement identifié à Dogla dans la sous-préfecture de Dangbo.

Entre autres, l'arrivée du professeur influencera même les enseignants et la recherche à l'Institut de mathématiques physiques à cause de l'intérêt prononcé que le professeur marque pour les mathématiques appliquées à la gestion du quotidien de l'homme : que ce soit à la pollution, à la circulation urbaine, à la distribution des biens et services ou encore à l'inflation sous toutes ses formes.

Par ses travaux, le professeur Virasoro attache, pour l'histoire, son nom à une classe d'algèbres qui trouvent d'innombrables applications en physique théorique. On parle aujourd'hui des algèbres de Virasoro, au même titre que des algèbres de Lie, de Von Neumann ou de Boole que nous a légués l'histoire.

Jean-Eudes Gomez

LE SAVIEZ-VOUS ?

• Air Afrique va mieux. Après des pertes de 23 milliards de F CFA en 1996, le déficit s'est réduit à 4,7 milliards de F CFA, et cette année, la campagne panafricaine devrait renouer avec les profits.

• Selon une étude publiée récemment en Afrique du Sud, le nombre d'internautes africains a considérablement augmenté ces vingt-quatre derniers mois. Entre 700.000 et 1000.000 : c'est dans cette fourchette que se situe aujourd'hui le nombre d'internautes africains. 52 des 53 pays du continent sont désormais reliés au réseau mondial informatique (ou le seront dans les semaines à venir).

• En France, la politique serait une question de chromosomes. Longtemps, seuls les hommes ont eu accès à la vie publique, aux mandats et aux fonctions. Avec moins de 10% des élus, les femmes restent encore aujourd'hui sous-représentées. C'est pour effacer cet archaïsme que le premier ministre français Lionel Jospin, en accord avec le Chef de l'État Jacques Chirac, a décidé de réviser la Constitution afin d'y introduire le principe d'égalité entre hommes et femmes dans la vie politique.

• Chaque année, 40 millions d'enfants, soit un tiers des naissances dans le monde, ne sont pas déclarées.

On estime ainsi qu'en Asie du sud-est, chaque année, 23,5 millions de naissances n'apparaissent pas sur les registres officiels. Si l'Afrique du Nord est moins concernée par ce problème avec des taux d'enregistrement dépassant souvent 90%, il se pose en revanche avec plus d'acuité au sud du Sahara, même si on observe là encore des disparités importantes.

• Le successeur de Jean XXIII, le Pape Paul VI s'est éteint à Castelgandolfo le 06 août 1978.

Paul VI fut, sans aucun doute, le Pape de la modernité. Il s'évertuait à expliquer les enjeux du Concile Vatican II. Aussi, à la tribune de l'ONU en 1965, il exhortait les membres de cette organisation à construire la paix dans le monde, et à Kampala, il invitait les Africains à devenir leurs propres missionnaires.

• « Face à la discrimination croissante dont souffre la minorité chrétienne au Pakistan, il faut un geste capable de générer un sursaut », écrivait Mgr. John Joseph, évêque de Faisalabad et président de Caritas, avant de se suicider, le 06 août 1998. Il avait échoué à obtenir la grâce d'un chrétien de son diocèse condamné à mort pour blasphème sans preuve tangible.

• L'eau couvre 71% de la surface de la planète, et représente un volume de 1400 millions de km³

ÉCONOMIE — DÉVELOPPEMENT

L'ARTISANAT AGRO-ALIMENTAIRE
OPPORTUNITÉ DE DÉVELOPPEMENT
POUR LE BÉNIN

Le 20^{ème} siècle tire à sa fin sur fond de mondialisation économique aux difficultés à multiples facettes pour les pays en développement. À cet effet, l'aspiration au progrès de ces derniers et du Bénin en particulier repose sur la promotion des initiatives privées originales. De ce point de vue, l'artisanat agro-alimentaire présente assez d'atouts pour le développement du Bénin.

Selon le directeur national de l'artisanat, M. Paul Fakèyè, les entreprises agro-alimentaires jouent un rôle majeur dans la mise en valeur des ressources locales, dans la création d'emplois et de revenus particulièrement pour les femmes et, partant, dans le développement économique national. Par ailleurs, l'artisanat alimentaire est un vecteur important dans la diffusion des produits. C'est le cas par exemple de l'igname en provenance du nord et du centre dont le «foutou» et la «pâte noire» à base de cossettes pilées sont très con-

sommés maintenant dans le sud. C'est aussi le cas du «gari» qui est maintenant entré dans les habitudes de consommation au Niger, en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso. Par ailleurs, le secteur artisanal alimentaire employant surtout des femmes (87,9%) contre 12,1% d'hommes, développe l'essentiel de ses activités à partir des produits tirés de la tradition, notamment du maïs, de l'igname, du manioc, du sorgho et du haricot qui constituent environ 80% du total de la production agricole du Bénin. Ainsi, la transformation permet d'améliorer la conservation des produits de base réduisant les pertes après récolte. D'un autre côté, les entreprises artisanales alimentaires proposent des produits locaux en remplacement de ceux importés, ce qui confortent l'économie nationale. Et l'un des principaux atouts des unités de transformation alimentaire est qu'elles n'ont besoin ni d'investis-

sements lourds, ni de technologies complexes, mais tout simplement d'un faible capital de départ.

Toutefois, les contraintes pour le développement du secteur ne manquent pas et ont noms : saisonnalité de la production et difficultés d'approvisionnement; problèmes de crédit; contraintes techniques; problèmes de formation; l'inadéquation ou inexistence des équipements; concurrence; contraintes fiscales et problèmes de débouchés.

À tous ces handicaps du sous-secteur, il y a lieu d'apporter des solutions hardies, à en croire le directeur national de l'artisanat. C'est pourquoi il est souhaitable, comme le stipule M. Paul Fakèyè, que les projets et structures comme le projet de promotion de l'emploi pour les femmes dans l'artisanat alimentaire, le projet d'ap-

pui aux petites et moyennes entreprises (PAPME), le projet d'appui au développement des micro-entreprises (PADME), l'agence de gestion et de financement des initiatives de base (AGePIB), la coordination des initiatives pour la promotion des emplois nouveaux (CIPeM)... adaptent véritablement leurs prestations aux besoins des entreprises du sous-secteur agro-alimentaire. Ainsi des efforts pourront être faits dans le sens de la diversification de la production agro-alimentaire au Bénin. En effet, pour tous les produits agricoles, c'est à la transformation du lait, des fruits et du manioc que la plupart des entreprises du secteur alimentaire se consacrent. Or ces produits sont très peu valorisés chez nous. Il importe donc de procéder à des actions de recherche pour accroître le potentiel de ces produits. Le développement endogène du Bénin est à ce prix. Et nul ne sera de trop pour gagner le pari qui balisera la voie au développement global de notre pays.

Félien Sédjo

LES BÉNINOIS DE L'EXTÉRIEUR S'ENGAGENT
DANS LE DÉVELOPPEMENT DU BÉNIN

Du 15 au 19 décembre 1997, les Béninois de l'extérieur ont organisé pour la première fois dans l'histoire du Bénin une conférence pour manifester leur désir de participer à la vie économique du pays. Que de Béninois n'ont pas pensé à l'époque à une conférence de plus, surtout qu'elle fait suite à une kyrielle de forums économiques nationaux et internationaux sans lendemain certain. Mais parant au plus pressé et vraisemblablement soucieux du développement du Bénin et face aux principes du respect de la parole donnée, les Béninois de l'extérieur, en appui aux résolutions de leur conférence nationale, ont créé la Société africaine de transaction et de promotion de l'habitat «SAPHA». L'objectif assigné à cette société, est de sécuriser les investissements des Béninois de l'extérieur dans le secteur immobilier. Et comme pour joindre l'acte à la parole, la SAPHA a lancé, le mardi 28 juillet dernier, le premier projet des Béninois de l'extérieur d'une valeur de plus de 1,5 milliards de F CFA. Le «Domaine des Bougainvilliers» est son nom. Il s'agit d'un site devant abriter 350 projets venant tant de Béninois de l'intérieur que de l'extérieur. D'une superficie totale de 35 ha 70a38ca, ledit domaine fait l'objet du titre foncier n° 655 de la circonscription urbaine de Ouidah. Il est situé sur la route inter-État n° 1, (Cotonou-Lomé), à une

quarantaine de km de Cotonou et à une centaine de km de Lomé.

Ce superbe domaine privé, entièrement gardienné et viabilisé s'impose d'emblée comme un lieu où tous ceux qui recherchent l'exigence pourront réaliser de belles demeures sur des parcelles de 600 à plus de 900 m². L'accent y est mis sur la générosité des espaces, la qualité et

l'esthétique des équipements — équipements qui peuvent être aussi bien sollicités par les résidents du domaine que par les populations environnantes — Ces équipements constituent la vitrine du domaine de par leur position à l'entrée principale; il s'agit

— d'une réserve pour équipement commercial de 3586 m²;

— d'un centre de santé de 770 m²;

— d'une réserve de 890 m² pour la gestion et le concierge;

— des espaces aménagés en parking et espaces verts, le tout couvrant une superficie totale de 3100 m².

Par ailleurs, le «Domaine des Bougainvilliers» génère 105 emplois.

C'est sans nul doute une initiative fort louable. Pour l'épanouissement de ces genres d'initiatives, il y a lieu d'assainir le cadre institutionnel et juridique des affaires au Bénin, cadre susceptible de motiver les innombrables Béninois de l'extérieur et de tant d'autres personnes à investir au pays. À cet effet, il paraît impérieux à l'État, comme il l'a promis, de doter le haut conseil des Béninois de l'extérieur d'un siège au Bénin. Ainsi, ils ne perdront plus le temps à discuter sur le nombre de ceux qui parmi eux vont siéger au Conseil économique et social dont d'ailleurs le rôle est jusqu'ici très peu perceptible par les populations. Pour le moment, il n'y a plus qu'à souhaiter que ce premier pas de géant que viennent de faire les Béninois de l'extérieur soit suivi d'autres. Puisse donc l'exemple du «Domaine des Bougainvilliers» servir de détonateur pour des investissements plus grands et plus porteurs pour le développement réel du Bénin.

Ph. L. AMOUSSOU



À l'extrême droite M. Aléchou, directeur de la SAPHA, à sa droite l'archevêque de Cotonou, Mgr. Isidore de Souza, à la pose de la première pierre du «Domaine des Bougainvilliers».